

Suite au discours du Trône prononcé par S.M le Roi

L'USFP appelle les formations politiques et la société civile du Maroc et de l'Algérie à unir leurs efforts pour la consolidation des relations entre les deux pays à l'horizon de l'intégration maghrébine

Lire le communiqué du Bureau politique en page 2

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

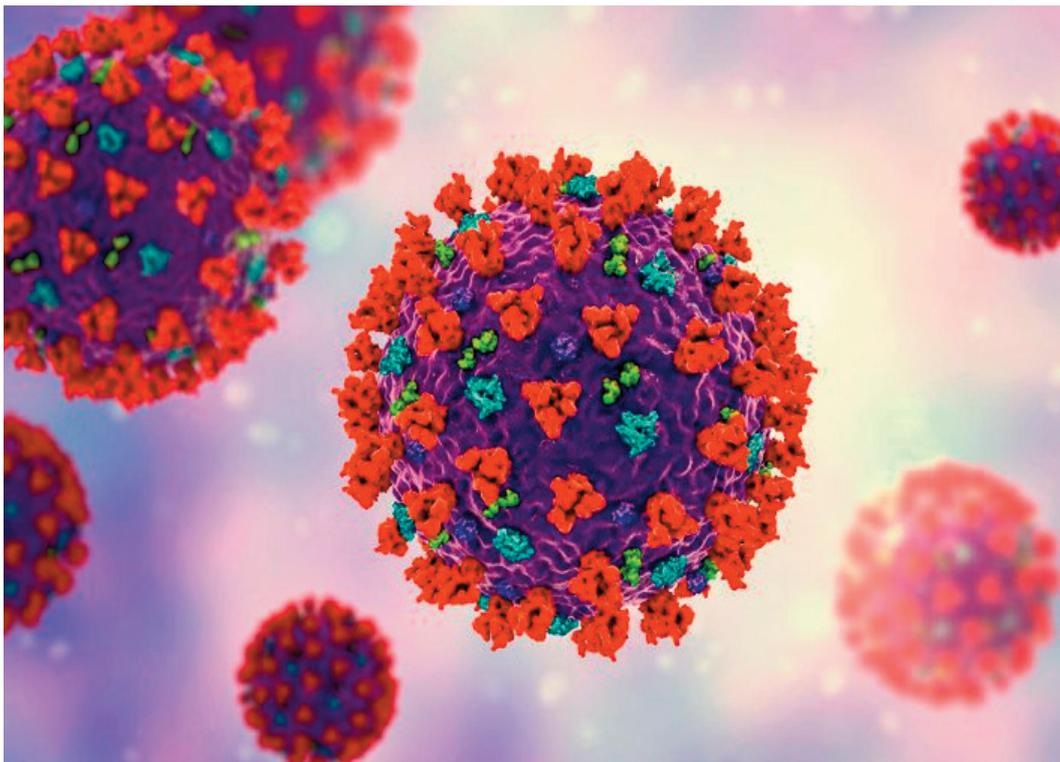
Prix: 4 DH

N°: 9381

Mardi 3 Août 2021

Delta n'aura pas fini de nous inquiéter

Un vilain variant qui brouille les cartes



Page 3

Abdelhamid Jmahri

Le discours Royal appelle à des relations basées sur la sagesse et les intérêts communs



Page 2

De l'or olympique pour Soufiane El Bakkali



Il a fallu attendre 17 ans pour que le sport marocain puisse s'adjuger une médaille olympique en or. Cet honneur échoit à Soufiane El Bakkali qui a terminé premier lors de la finale du 3000 m steeple, disputée, hier au stade national de Tokyo.

Bakkali a couvert les tours de piste en un temps de 8 mn 08 sec 90 devançant l'Ethiopien Girma L (8 mn 10 sec 38) et le Kényan Kigen B (8 mn 11 sec 45).

Cette finale du 3000 m steeple a vu également la participation de l'athlète marocain Mohamed Tindouft qui s'est classé 13ème avec un chrono de 8 mn 23 sec 56.

Suite au discours du Trône prononcé par S.M le Roi

L'USFP appelle les formations politiques et la société civile du Maroc et de l'Algérie à unir leurs efforts pour la consolidation des relations entre les deux pays à l'horizon de l'intégration maghrébine

Actualité

Le Bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires s'est réuni, dimanche 1er août 2021, pour débattre de plusieurs questions politiques et organisationnelles dont la majeure partie a été consacrée au Discours Royal prononcé à l'occasion du 22ème anniversaire de la Fête du Trône, lors duquel Sa Majesté le Roi a souligné d'importantes orientations ayant trait à la situation intérieure du Maroc mais aussi aux rapports de notre pays avec l'Algérie.

Le Bureau politique a mis en exergue, à ce propos, les initiatives positives prises par notre pays dans sa lutte contre la pandémie de coronavirus et contre ses répercussions aux niveaux sanitaire, social et économique, ce qui a permis au Maroc de faire face à ses incidences affligeantes et destructrices, grâce notamment à l'adoption d'une politique anticipative concernant aussi bien les mesures restrictives sanitaires que la généralisation de la vaccination, en sus de l'effort consenti en vue de la marche continue de la vie économique et du soutien prodigué aux couches vulnérables de la population, entre autres initiatives prises pour enrayer la pandémie et affronter ses effets négatifs.

Par ailleurs, le Bureau politique a exprimé sa prédisposition à adhérer activement à l'étape suivante qui introduira le Maroc dans le nouveau modèle économique, qui consacre un large débat national et un effort collectif fructueux et met l'accent sur le fait que ce cadre général doit constituer la boussole à même de mener à bien la réalisation des



programmes politiques, économiques, sociaux et culturels et la compétitivité dans le but de les mettre en place, selon une conception cohérente et par le biais de compétences capables de renouveau et de créativité.

S'agissant des rapports avec le voisin de l'Est du Maroc, le Bureau politique souligne avec une grande fierté la vision Royale clairvoyante qui se focalise autour de l'avenir au service des peuples dépassant les conséquences du colonialisme qui s'est employé et s'emploie toujours à opérer des scissions à l'intérieur des pays en tentant d'y élever

des entités intruses.

Le Bureau politique considère en outre que l'appel Royal à créer une ambiance d'entente avec les responsables algériens est une initiative fraternelle qui servira la paix et la stabilité dans la région et ouvrira les horizons de la coopération et la construction du destin commun tant attendu par les jeunes générations, et ce en mettant fin à la sur-enclenchement des animosités, via les différents moyens de propagande, qui vont complètement à l'opposé des relations historiques qui unissent les deux peuples et de la lutte qui les a rassemblés face au

colonisateur.

A cette occasion, le Bureau politique lance un appel à toutes les formations politiques et les forces de la société civile des deux pays les invitant à consolider les liens de coopération et de solidarité, visant à préserver l'héritage historique des rapports fraternels liant les deux peuples et chercher à les renforcer et les développer à l'horizon de l'intégration maghrébine sur des bases solides et dans le respect de l'intégrité territoriale de ses cinq composantes de même que des choix démocratiques adoptés pour le bien de leurs peuples.

Abdelhamid Jmahri : Le discours Royal appelle à des relations basées sur la sagesse et les intérêts communs



delhamid Jmahri.

M. Jmahri, qui était l'invité dimanche du journal télévisé de midi de la chaîne TV 2M, a précisé que SM le Roi a souligné, dans son discours, que plusieurs conditions ont changé dans la région maghrébine et méditerranéenne, ainsi que les enjeux qui prévalaient pendant la période de fermeture des frontières entre les deux pays.

A cet égard, il a relevé que le Souverain a rappelé les récits maghrébins communs et positifs comme il a déconstruit les mythes qui alimentent le discours du repli, de la crise et de la confrontation, lequel est fondé sur les "contrevérités".

Selon le directeur de publication du quotidien "Al Itihad Al Ichiraki", SM le Roi a également apporté des propositions concernant notamment la coordination sécuritaire autour des questions liées aux problèmes d'immigration, de trafic de drogue et de traite des êtres humains.

Mettant en garde contre ceux qui manipulent les "stratégies du conflit" et veu-

lent que les pays s'enlisent dans une logique de confrontation, M. Jmahri a fait remarquer que la proposition de SM le Roi confirme la possibilité de "réussir ensemble dans l'émergence d'un nouvel espace maghrébin".

Evoquant la pandémie du nouveau coronavirus, l'intervenant a indiqué que le Maroc partage avec les pays du monde les répercussions de la crise sanitaire, mais se démarque par la gestion réussie de cette pandémie.

La riposte marocaine se distingue par son aspect anticipatif qui prend au sérieux la crise sanitaire, grâce à la sagesse Royale, a-t-il dit, relevant que le Maroc a été à l'avant-garde en matière de prise des mesures sanitaires nécessaires. Sans la grande mobilisation annoncée par le Souverain, ces succès n'auraient pas vu le jour, a-t-il estimé.

S'agissant de la campagne de vaccination, M. Jmahri a signalé que le Souverain a évoqué une bataille de vaccins entre les

capitales mondiales, les continents et les centres de décision sanitaire internationale, notant que la success story marocaine démontre que le Royaume est un acteur essentiel qui a su transformer ce défi en opportunité pour donner la pleine mesure de ses énergies.

Selon lui, le Maroc se dirige désormais vers l'immunité collective à même de permettre un retour proche à la normale.

Par ailleurs, M. Jmahri a abordé le nouveau modèle de développement, un projet "éminemment marocain" auquel ont participé toutes les forces vives du Royaume.

Ce projet se base sur deux éléments essentiels: le mécanisme de suivi et le Pacte national pour le développement que SM le Roi veut qu'il soit un cadre de référence dont les priorités font l'unanimité de toutes les composantes de la Nation.

Le Maroc dispose d'une feuille de route "opérationnelle et exécutable", a relevé M. Jmahri, mettant en avant la clarté des grandes lignes et des objectifs de ce plan.

Delta n'aura pas fini de nous inquiéter

Un vilain variant qui brouille les cartes

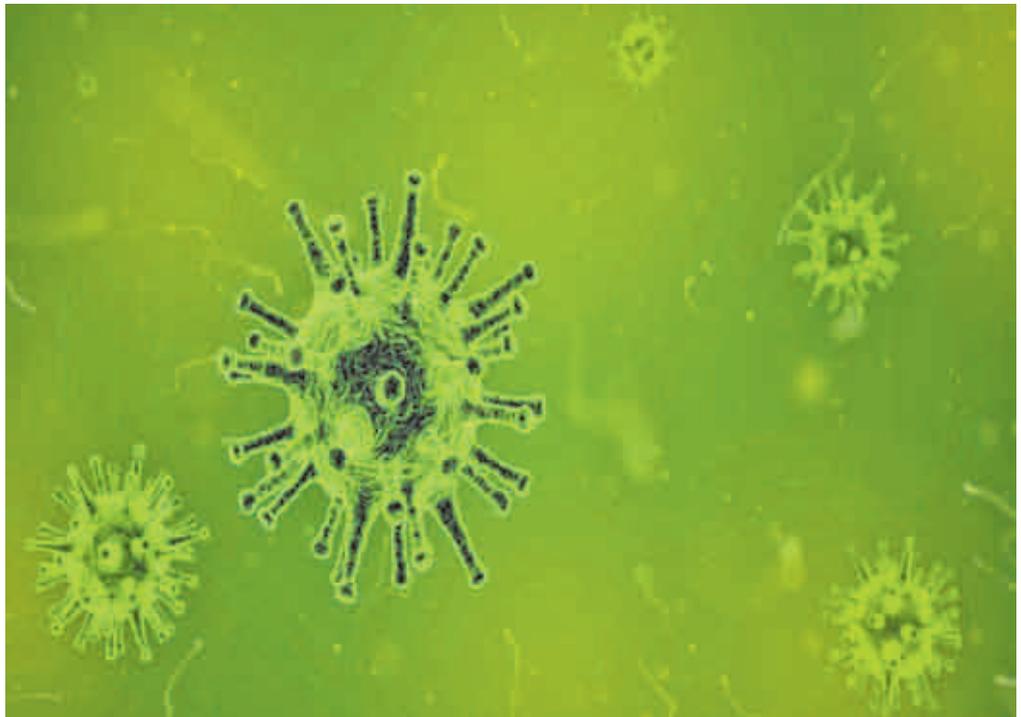
Les efforts déployés par le Maroc en matière de vaccination contre la Covid-19 risquent-ils d'être compromis par le variant Delta du SARS-CoV-2 ? C'est ce que laissent penser de récents documents officiels américains relayés par le journal *Le Monde*.

Basés sur des études scientifiques, ces documents ont indiqué que «dedit variant est aussi contagieux que la varicelle» et qu'il «a probablement des effets plus graves que ses prédécesseurs» tout en précisant que «des personnes contaminées semblent autant le transmettre, qu'elles soient vaccinées ou non».

Une analyse menée à Provincetown, dans l'Etat du Massachusetts, où près de 900 cas de Covid-19 ont été dépistés après les festivités de la fête nationale du 4 juillet, a révélé qu'il n'y avait «pas de différence» entre la charge virale dans le nez et la gorge des personnes vaccinées et celles non-vaccinées. A noter, cependant, que les trois quarts des participants à cet événement étaient vaccinés. En revanche, il y a eu peu d'hospitalisations à la suite de l'apparition de ce foyer et aucun décès n'a été annoncé.

En outre, lesdits documents ont montré que les contaminations de personnes vaccinées ne sont pas aussi rares qu'on le pensait puisque 35.000 infections symptomatiques ont été enregistrées par semaine sur les 162 millions d'Américains vaccinés.

Dans notre pays, les données sur le variant Delta manquent. Seuls quelques chiffres circulent. Cependant, les spécialistes sont unanimes à considérer que l'incidence élevée du taux de contamination enregistrée dernièrement est due à l'entrée et à la propagation rapide du variant Delta au Maroc qui représente 60% des cas. Certains d'entre eux n'hésitent pas à évoquer «une vague Delta» due au non-respect par



les citoyens des mesures de restriction sanitaires. Selon le professeur Tayb Hamdi, le Maroc enregistre aujourd'hui 4.000 cas positifs au quotidien contre 300 ou 400 auparavant. Il a également indiqué que le taux de propagation du virus dans certaines villes (Casablanca, Fès, Marrakech) est passé de 0,7% à 1,45% et que le taux d'occupation des services de réanimation a augmenté de 7% à 16%.

Qu'en est-il donc de l'efficacité des

Pfizer-BioNTech emboîte le pas à Sinopharm

Le Maroc aurait récemment reçu un million de doses du vaccin chinois Sinopharm, en attendant un autre arrivage, de la même quantité, en ce début de semaine. De quoi poursuivre une campagne de vaccination au rythme régulier. A l'heure où l'on écrit ces lignes, 13.672.764 premières doses ont été injectées, pendant que 10.129.424 citoyens et citoyennes ont été immunisés en deux doses. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter.

D'après certains médias nationaux, le Maroc va également recevoir deux millions de doses du vaccin Pfizer-BioNTech avec le concours d'Israël. Cette cargaison du vaccin américano-allemand est attendue courant août, en provenance des Etats-Unis. Un autre antidote devrait ainsi s'ajouter à la panoplie dont dispose le pays. A savoir, les vaccins Sinopharm, AstraZeneca et Johnson & Johnson. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, Le vaccin Pfizer-BioNTech présente «une efficacité de 95 % contre l'infection symptomatique par le SARS-CoV-2».

vaccins ? Pour répondre à cette question, les scientifiques jouent la prudence et exigent encore du temps pour évaluer la situation et en tirer des conclusions. Une étude israélienne publiée le 5 mai dernier a démontré que le vaccin de Pfizer et BioNTech protégeait à plus de 95% contre l'infection (symptomatique et asymptomatique). A souligner, cependant, que des chiffres émanant du ministère de la Santé israélien ont indiqué que le vaccin de Pfizer et BioNTech ne protégerait plus qu'à 39% contre l'infection, tout en restant très efficace pour prévenir les hospitalisations. De son côté, une étude britannique publiée le même mois a confirmé que cette efficacité diminuait un peu face au variant Delta, mais restait élevée à 88%, contre l'infection symptomatique.

En France, une note de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a révélé qu'un adulte peut avoir reçu deux doses de vaccin et tomber quand même malade. La même source a expliqué que 6% des nouveaux cas enregistrés du 28 juin au 4 juillet

derniers en France concernaient par exemple des personnes complètement vaccinées et que ces «porteurs vaccinés» du virus peuvent contaminer d'autres personnes.

Toutefois, les études suggèrent que le potentiel de contamination demeure moindre chez ces porteurs vaccinés que chez les non vaccinés puisqu'ils auraient une charge virale plus faible. Une étude menée en Israël sur quelque 5.000 patients, tous âges confondus, a ainsi montré que la contagiosité était corrélée à la quantité de virus présente dans le nez. En effet, cette quantité est beaucoup moins importante chez les patients ayant reçu une dose de Pfizer depuis au moins douze jours que chez les non-vaccinés (3 à 4,5 fois moins). Un groupe de chercheurs de l'Institut Necker estime que «le portage nasopharyngé diminue fortement à mesure que la réponse immunitaire induite par le vaccin se développe. Mais à l'heure actuelle, personne ne connaît la quantité de virus minimale nécessaire à la transmission de la maladie».

Hassan Bentaleb

Bon à savoir

«Delta est un avertissement, qui nous dit que le virus évolue mais c'est aussi un appel à agir, à faire quelque chose avant que des formes plus dangereuses de variants ne fassent leur apparition», a souligné le docteur Mike Ryan, chargé des situations d'urgence à l'Organisation mondiale de la santé, au cours d'un point de presse régulier à Genève. Mais il a aussi tenu à relativiser les conséquences de cette mutation d'un virus qui a déjà fait plus de quatre millions de morts depuis la fin 2019. Les mêmes mesures que nous avons appliquées auparavant vont arrêter ce virus. Elles stoppent le variant Delta surtout si vous ajoutez la vaccination.

«Il nous faut travailler dur parce que le virus est devenu plus efficace et plus rapide», a-t-il mis en garde, tout en insistant sur le fait que les gestes barrières restent efficaces.

«En moyenne, une personne avec ce virus va infecter plus de gens si elle est porteuse du variant, à moins que nous ne l'empêchions en continuant à appliquer les mesures qui réduisent la transmission, comme la distanciation physique, le port du masque, l'hygiène des mains, nous assurer que nous ne passons pas trop de temps avec trop de gens dans des endroits mal aérés et toutes ces mesures que nous avons évoquées à tant de reprises», a-t-il expliqué, alors que l'augmentation vertigineuse du nombre des infections - avec des symptômes souvent bénins chez les gens vaccinés - donne un sentiment d'impuissance.

«En moyenne dans cinq des six régions de l'OMS, les infections par la Covid-19 ont augmenté de 80%, soit quasiment doublé, en l'espace de ces quatre dernières semaines. En Afrique, les morts ont augmenté de 80% sur la même période», a souligné le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans son traditionnel propos liminaire.

«Il n'y a pas de poudre magique, pas de solution magique, la seule poudre magique que nous ayons, ce sont les vaccins et le problème, c'est que nous ne les saupoudrons pas de la même façon dans le monde», a-t-il mis en garde, avant de conclure : «Nous travaillons contre nous-mêmes».

Secousse tellurique

Une secousse tellurique de magnitude 3,6 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, lundi, dans la province de Driouch, a indiqué l'Institut national de géophysique (ING).

La secousse, dont l'épicentre est situé au large de Driouch, s'est produite à 09H49 min 29 sec (GMT+1), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique, relevant de l'ING, dans un bulletin d'alerte sismique.

Survenue à une profondeur de 16 kilomètres, la secousse s'est produite à une latitude de 35.546°N et une longitude de 3.604°W, selon la même source.



Trafic de chira

Les éléments de la Sûreté nationale et de la Douane au port de Nador ont mis en échec, samedi, une tentative de trafic de 290 kg de chira et interpellé un individu soupçonné de liens avec un réseau criminel de trafic international de drogue et de psychotropes. Un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) indique que le prévenu (40 ans) a été appréhendé alors qu'il s'apprêtait à quitter le territoire national à bord d'un bateau en direction d'un pays européen, précisant que l'opération de fouille a permis de trouver dans sa voiture des plaquettes de chira de 290 kg.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer les ramifications locales et internationales de cette activité criminelle. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts intensifiés et continus que déploient les services de la DGSN pour lutter contre le trafic international de drogue et de psychotropes, conclut le communiqué.

Le "Pavillon bleu" hissé pour la 14^{ème} fois consécutive sur la plage de Foum El Oued



Le Pavillon Bleu, un label du programme "Plages propres" décerné par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et

la Fondation internationale pour l'éducation à l'environnement (FEE), a été hissé dimanche, et pour la 14^{ème} fois consécutive, sur la plage de Foum El Oued (pro-

vince de Laâyoune).

La distinction de cette plage pour la 14^{ème} année consécutive s'est déroulée lors d'une cérémonie présidée par le wali de la région

Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, en récompense des efforts collectifs et soutenus déployés par les autorités locales et plusieurs partenaires afin de préserver la propreté de la plage de Foum El Oued, la principale attraction pour les populations de cette région du Sahara marocain durant la période estivale.

Cette station balnéaire fait partie des meilleures plages sélectionnées au niveau national qui offrent aux visiteurs des conditions d'estivage répondant aux meilleurs standards internationaux.

L'octroi du label à une plage se fait sur la base du respect de quatre familles de critères, à savoir la qualité des eaux de baignade, l'information, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, l'hygiène et la sécurité, et enfin l'aménagement et la gestion.

Ces critères sont contrôlés tout au long de la saison par un comité national animé par la Fondation

Mohammed VI pour la protection de l'environnement.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur des services de la commune Foum El Oued, Moussa Sidi Ahmed a indiqué que l'octroi de ce prestigieux label à la plage de Foum El Oued est une reconnaissance au plus haut niveau que cette station respecte tous les critères portant sur la propreté, la qualité des eaux de baignade, l'organisation et l'animation.

Il a ajouté que la plage de Foum El Oued a été distinguée parmi une liste de 27 plages au niveau national, soulignant que cette plage connait cette année l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation contre la pandémie du Covid-19.

Plusieurs travaux d'aménagement sont en cours sur la corniche de Foum El Oued, concernant l'aménagement d'espaces verts et la modernisation de l'éclairage public, pour rendre plus attrayante cette plage qui enregistre une forte af-

Coup d'envoi à la FSJES de Martil des épreuves régionales du concours d'accès aux ENAs

Le coup d'envoi des épreuves régionales du concours d'accès aux Ecoles nationales d'architecture (ENAs) au titre de l'année 2021-2022 a été donné, dimanche à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Martil, relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan.

L'organisation au niveau régional des concours des ENAs (Rabat, Agadir, Marrakech, Fès et Oujda) est une initiative adoptée, pour la première fois cette année, par le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, afin de s'inscrire résolument dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, visant l'accélération du processus de régionalisation avancée pour accompagner les régions dans leur essor et de les doter de compétences qualifiées, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens et répondre aux demandes croissantes des candidats obligés autrefois de faire le déplacement à Rabat pour passer le concours.

A cet effet, 9 centres de concours ont été mis en place dans 6 préfectures du Royaume, et ce en vue de rapprocher les centres d'examen des lieux de résidence des candidats, au vu des

circonstances exceptionnelles actuelles liées aux répercussions de la pandémie de la Covid-19, qui nécessite de réduire les déplacements entre les différentes régions. Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Bouchta El Mounni, a souligné que l'organisation de ce concours d'accès aux ENAs à l'échelle régionale constitue une bonne initiative qui intervient en application des Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI visant à renforcer la régionalisation avancée, notant que tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour bien accueillir les candidats au niveau de la FSJES et la faculté des lettres et sciences humaines de Martil.

M. El Mounni a tenu à préciser que l'ouverture de l'ENA à Tétouan vient renforcer l'offre de formation dans la région, pour répondre aux besoins de l'ensemble des étudiants et de tous les secteurs, afin de hisser la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima au rang des régions avancées dans ce domaine, et ce pour accompagner le développement socio-économique que connaît le deuxième pôle économique du Royaume.

Pour sa part, la directrice de l'ENA de Tétouan, Jabrane Ibtissam, a indiqué que ce

concours régional d'accès aux ENAs est une première expérience menée au Maroc, visant à renforcer la mise en œuvre de la régionalisation avancée, promouvoir le rayonnement des différentes ENAs et à augmenter les chances des candidats à accéder à ces établissements, relevant que ce concours se tient dans le strict respect des mesures sanitaires préventives préconisées pour lutter contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Mme Jabrane a fait savoir que ce concours se déroule de manière concomitante dans 9 centres d'examen aménagés au niveau du Royaume, notant que 2.000 candidats sur les 11.000 inscrits au niveau de l'ENA de Tétouan passent les épreuves de ce concours, sur lesquels 60 candidats seront retenus.

Elle a, par ailleurs, fait observer que le nombre de candidats inscrits aux ENAs a enregistré une hausse, au cours des deux dernières années, le but étant de démocratiser la formation d'architecture à travers le Royaume. La formule du concours régionalisé a nécessité la mobilisation globale de toutes les composantes du ministère, soit plus de 450 enseignants et surveillants à l'échelle nationale, ainsi que les équipes des Universités partenaires qui ont mis

à disposition leurs locaux pour permettre de réussir cette échéance.

Il convient de noter que chaque Ecole organise, désormais, son propre concours, sous forme d'une sélection établie par chaque établissement, suivie d'un examen écrit organisé de façon autonome par la même entité. Le concours se déroulera dans des centres d'examen aménagés dans la ville ou la région dont relève l'ENA. Par ailleurs, de nouvelles dispositions ont été instaurées au niveau des ENAs, notamment la multiplication par deux du nombre de candidats à passer le concours. Une mesure qui vise à permettre au plus grand nombre possible de bacheliers de réussir ce concours et d'accéder aux ENAs. S'y ajoute le maintien de l'augmentation de la capacité d'accueil des ENAs, et ce, pour la deuxième année consécutive, en vue de renforcer l'offre publique d'enseignement en architecture. L'annonce des résultats finaux propres à chaque école (liste principale et listes d'attentes de chaque ENA) est prévue le 6 août, tandis que l'inscription des admis à la liste principale de chaque ENA elle sera effectuée les 9 et 10 septembre, et ceux retenus aux listes d'attentes, les 14, 16, 20 et 22 septembre.



Le prix des vaccins Pfizer et Moderna augmente après adaptation aux variants



Les entreprises pharmaceutiques Pfizer et Moderna vont augmenter le prix de leur vaccin anti-Covid livré à l'UE parce qu'elles l'ont adapté aux variants, a déclaré lundi le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes, confirmant une information du Financial Times.

"Il faut regarder tout cela de manière rationnelle, ne pas se faire avoir évidemment mais avoir des contrats plus exigeants, avec des produits adaptés aux variants probablement oui, pas seulement pour l'Union européenne, pour tous les acheteurs ce sera un peu plus cher", a relevé Clément Beaune sur Radio France Internationale (RFI), sans préciser le montant de la hausse.

Le vaccin Pfizer va passer de 15,5 euros à 19,5 euros et celui de Moderna de 19 euros à 21,5 euros, a révélé dimanche le quotidien britannique Financial Times qui a consulté le contrat conclu avec l'UE.

"On les adapte, c'est demandé dans les contrats qui sont en cours de négociation, aux variants. On demande aussi que l'essentiel de la production, près de 300 composants des vaccins, soient produits sur le territoire européen", a ajouté Clément Beaune.

Cette hausse intervient alors que l'inquiétude sur la flambée du variant Delta monte et que des études ont prouvé que les vaccins

de Moderna et Pfizer/BioNTech devraient rester efficaces face à ce variant.

Le secrétaire d'Etat français a aussi prôné la "transparence sur chacun de ces contrats", notamment via des évaluations par une "instance indépendante".

"Une fois que le contrat est finalisé, il faut qu'il soit connu de tous, vérifié. Par exemple les parlementaires européens doivent pouvoir vérifier les contrats", a-t-il déclaré sur la chaîne CNews.

"Je pense que tous les contrats, ceux qui ont déjà été conclus et ceux qui arrivent, doivent être évalués par une instance indépendante" et leurs "évaluations débattues par les Parlements", a-t-il ajouté.

Clément Beaune a jugé par ailleurs "non choquant" que des laboratoires fassent des bénéfices sur les vaccins contre le nouveau coronavirus.

"Qu'on rémunère l'innovation, cela ne me choque pas. Après il y a le bon niveau d'imposition", a-t-il pointé sur CNews.

Le programme d'achat commun de vaccins de l'UE a fourni 330 millions de doses du vaccin BioNTech/Pfizer, 100 millions de l'AstraZeneca, 50 millions du Moderna et 20 millions du Johnson & Johnson.

Fin juillet, le laboratoire Pfizer prévoyait d'écouler cette année pour 33,5 milliards de dollars (28,23 mil-

liards d'euros) de vaccins contre la Covid-19, soit bien plus que les 26 milliards de dollars (21,91 milliards d'euros) sur lesquels le groupe ta-

blait deux mois plus tôt. Moderna tablait, en mai, sur des ventes annuelles de 19,5 milliards de dollars (16,43 milliards d'euros).

La Tunisie reçoit 1,5 million de doses de vaccins de l'Italie

La Tunisie, en grande difficulté face à un nouveau rebond de l'épidémie de Covid-19, a reçu dimanche 1,5 million de doses de vaccins fournis par l'Italie, a annoncé la présidence de la République.

Le président tunisien Kais Saïed, qui s'est emparé du pouvoir depuis dimanche et a suspendu le Parlement, a accueilli cette cargaison en personne et a vivement critiqué la gestion de l'épidémie de Covid-19 de l'ancien gouvernement.

"Plus d'une année est passée, les réunions se succèdent, mais les gens sont hospitalisés et meurent par centaines chaque jour, en plus de la propagation des contaminations", a dénoncé M. Saïed.

M. Saïed argue des "périls imminents" auxquels est confrontée la Tunisie, plongée depuis des mois dans une profonde crise politique, et frappé de plein fouet par un pic meurtrier de coronavirus, pour justifier sa prise de pouvoir dimanche, en invoquant la Constitution. Son principal adversaire, le parti d'inspiration islamiste Ennahdha, crie lui au "coup d'Etat".

Face à la propagation du variant Delta et au manque d'oxygène dans ses hôpitaux, la Tunisie est actuellement dans une situation critique. Ce petit pays du Maghreb de presque 12 millions d'habitants enregistre l'un des pires taux de mortalité officiels du monde, avec presque 20.000 décès liés au nouveau coronavirus.

Pour tenter d'éviter une catastrophe sanitaire, des dons de vaccins affluent du monde entier depuis quelques semaines. Vendredi, Tunis a ainsi reçu un million de doses de vaccins du laboratoire Moderna, donnés par les Etats-Unis.

Grâce à cette vague de dons, le pays espère vacciner environ 50% de sa population d'ici à la mi-octobre, selon les autorités.

Après sa prise de pouvoir, M. Saïed a annoncé mercredi soir la mise en place d'une cellule de crise pour gérer la pandémie de Covid-19, supervisée par un haut gradé militaire.

La souche Delta se propage en Chine

Des centaines de milliers d'habitants étaient confinés lundi en Chine en plein rebond épidémique, qui a vu la souche Delta se propager aux quatre coins du pays et atteindre la ville de Wuhan, la première touchée par l'épidémie de Covid-19.

La Chine a quasiment éradiqué la maladie sur son sol depuis le printemps 2020 et la vie y est largement revenue à la normale, malgré la persistance de quelques foyers de contamination -- sporadiques et jusque-là très localisés.

Mais depuis la découverte le mois dernier à Nankin (est) de nouveaux cas de Covid-19, ce foyer s'est rapidement étendu.

La Chine a ainsi fait état lundi de 55 nouveaux cas.

Au niveau national, au moins 300 infections, dues au contagieux variant Delta, sont liées à ce foyer.

Ce regain de contamination reste certes encore très limité par rapport aux chiffres enregistrés dans d'autres pays.

Mais ce foyer est en termes d'étendue géographique le plus important de ces derniers mois en Chine: plus d'une douzaine de provinces sont désormais touchées ainsi que Pékin, la capitale, qui a appelé dimanche ses habitants à ne pas quitter la ville sauf raison impérieuse.

De nouveaux cas ont par ailleurs été signalés dans l'île tropicale de Hainan (sud), très prisée par les touristes.

Wuhan, la grande métropole du centre qui avait été fin 2019 le premier endroit au monde à rapporter des cas de Covid et à imposer un strict confinement à ses habitants, a signalé lundi sept cas positifs.

Wuhan n'avait pas fait état de contaminations dites locales à la Covid-19 depuis mai 2020. La ville avait cependant déjà signalé des cas chez des personnes rentrant de l'étranger.

Début juillet, une cinquantaine de passagers chinois rapatriés d'Afghanistan avaient ainsi été testés positifs à leur arrivée à Wuhan.

En dépit de la vaccination, des centaines de milliers d'habitants étaient confinés lundi en Chine, principalement à Nankin et dans un quartier du nord de Pékin.

Dans le centre du pays, la ville de Zhuzhou a ordonné à ses 1,2 million d'habitants de rester chez eux pendant trois jours, le temps de dépister la population, selon un communiqué officiel.

Poursuite des combats pour empêcher les talibans de s'emparer de grandes villes en Afghanistan

Les forces afghanes ont affronté toute la nuit les talibans dans la ville de Lashkar Gah, dans le sud de l'Afghanistan, pour empêcher qu'une première capitale provinciale tombe aux mains des insurgés qui resserrent leur étau sur plusieurs grandes villes.

Outre Lashkar Gah, Kandahar et Hérat - deuxième et troisième villes du pays - sont depuis quelques jours sous la menace directe des talibans qui affrontent les forces afghanes dans leurs faubourgs.

Dans un discours au Parlement, le président afghan Ashraf Ghani a attribué lundi la dégradation de la situation militaire à la "brusque" décision des Etats-Unis de retirer les troupes internationales du pays.

Censée s'achever d'ici le 31 août, l'opération de retrait des forces étrangères, présentes depuis 20 ans dans le pays, est désormais quasiment terminée.

M. Ghani a affirmé avoir élaboré un plan sur six mois pour briser l'élan des talibans, mais n'a pas voulu en dévoiler les détails. Un porte-parole des insurgés, Zabihullah Mujahid, a qualifié les propos de M. Ghani d'"absurdités".

Le gouvernement a annoncé lundi le déploiement de centaines de membres d'unités commando à Lashkar Gah.

Dans la nuit, les talibans y ont mené une "attaque coordonnée" sur la prison, mais ont été repoussés par "une contre-offensive des forces afghanes au sol et des frappes aériennes", a indiqué l'armée afghane.

"Puisse Dieu ne plus apporter de nouveau autant de chagrin dans nos vies", a déclaré à l'AFP Hawa Malalai, une habitante de Lashkar Gah. "Il y a des combats, des coupures d'électricité (...) les réseaux de télécommunications sont hors service, il n'y a plus de médicaments, les pharmacies et centres de santé sont fermés".



"Nos maisons ont été frappées par des balles. Mon père, paralysé, a dû rester allongé toute la journée. Ma sœur a été brûlée lors des combats et est dans un état grave à l'hôpital", a-t-elle ajouté.

Lashkar Gah, 200.000 habitants, est la capitale de la province méridionale du Helmand, place-forte des talibans, qui fut le théâtre de certains des combats les plus intenses des 20 ans d'intervention internationale en Afghanistan et la province la plus meurtrière pour les forces de l'Otan.

Les talibans se sont emparés ces trois derniers mois de vastes territoires ruraux d'Afghanistan lors d'une offensive-éclair lancée à la faveur du retrait des forces internationales du pays.

Les forces afghanes n'ont opposé

qu'une faible résistance et ne contrôlent plus que les capitales provinciales - dont certaines sont encerclées - qu'elles doivent désormais défendre bec et ongles.

La chute d'une première capitale provinciale aurait un impact stratégique et psychologique désastreux sur le gouvernement afghan et son armée, dont le moral est déjà sérieusement entamé par les récentes conquêtes des talibans.

Cela renforcerait encore les doutes sur la capacité des forces afghanes à empêcher les talibans de prendre à nouveau le pouvoir.

Les combats se sont également poursuivis dans les faubourgs et autour de Kandahar, grande ville du Sud (650.000 habitants) et berceau des talibans qui en avaient fait l'épicentre de

leur régime islamique ultrarigoriste (1996-2001).

"Au cours des dernières 24 heures, ont été admis 18 civils blessés" lors de combats dans les faubourgs de Kandahar et les districts environnants, a indiqué à l'AFP le directeur de l'hôpital Mirwais de Kandahar, Daud Farhad.

Dimanche, les talibans avaient tiré des roquettes sur l'aéroport de Kandahar, endommageant la piste également utilisée par les appareils militaires afghans et cruciale pour ravitailler les troupes qui combattent les insurgés et apporter un soutien aérien.

Dans l'ouest du pays, des combats se sont poursuivis lundi dans les faubourgs d'Hérat, notamment à quelques kilomètres à l'ouest de la ville, selon un

correspondant de l'AFP.

Lundi, les forces afghanes "ont lancé des opérations de nettoyage dans les faubourgs d'Hérat" et "progressent désormais", a affirmé le porte-parole du ministère de la Défense, Fawad Aman.

Selon Nishank Motwani, chercheur spécialisé sur l'Afghanistan, "si les villes afghanes tombent (...) la décision américaine de se retirer d'Afghanistan restera dans les mémoires comme une des bévues stratégiques les plus notables de la politique étrangère américaine".

Elle montrera que Washington a "abandonné le gouvernement le plus pro-américain de la région à des islamistes qui envisagent de réduire en ruines tout ce qui a été construit ces deux dernières décennies".

Agitation politique aux Etats-Unis pour éviter des expulsions massives

Les responsables politiques américains tentaient dimanche d'éviter des expulsions massives de plusieurs millions d'Américains en difficulté financière, après l'expiration d'un moratoire qui les protégeait.

"Nous risquons d'être expulsés", ont confié Samantha Pate et Andrew Martinez, habitants d'Aurora, dans l'Etat du Colorado, à la chaîne de télévision KDVR. Le couple, avec deux enfants, compte s'installer de manière provisoire sur un terrain qu'ils possèdent. La famille s'attend à "vivre dans des tentes avec un poêle à bois pour l'hiver", explique Andrew Martinez.

Plus de 10 millions de personnes aux Etats-Unis sont en retard sur le paiement de leur loyer, a calculé le CBPP, un institut de recherche indépendant. Et quelque 3,6 millions de locataires estiment qu'ils risquent de se faire expulser dans les deux mois, selon une étude du bureau des statistiques

réalisée début juillet auprès de 51 millions de locataires.

C'est samedi à minuit qu'a expiré une trêve des expulsions, décidée il y a près d'un an pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, et plusieurs fois renouvelée.

La Maison Blanche avait pris les parlementaires de court jeudi, en assurant que les autorités sanitaires ne pouvaient plus, pour des raisons juridiques, prolonger encore ce moratoire, et en leur demandant de légiférer en urgence. Ce que les élus ne sont pas parvenus à faire avant que la Chambre des représentants ne cesse ses travaux pour la pause estivale.

Le blocage a suscité dimanche de nombreuses critiques dans les rangs de responsables démocrates. La patronne de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, et plusieurs autres leaders démocrates ont appelé le président Joe Biden à prolonger le

moratoire: il s'agit d'un "impératif moral" pour empêcher les gens de se retrouver à la rue, ont-ils déclaré dans un communiqué commun.

La députée démocrate Alexandria Ocasio-Cortez a, de son côté, reproché à l'administration Biden d'avoir attendu le dernier moment pour demander au Congrès d'agir, insistant sur l'injustice qu'il y aurait selon elle à expulser des locataires alors que plusieurs milliards de dollars d'aides destinées à régler au moins en partie le problème des loyers impayés n'ont pas été dépensés.

"Nous ne pouvons pas expulser des gens de leur maison quand notre part du contrat n'a pas été remplie", a-t-elle fustigé sur CNN.

Plus tôt, Nancy Pelosi avait expliqué que face aux difficultés de légiférer dans l'urgence sur le moratoire, certains démocrates "ont décidé de se concentrer plutôt sur la manière de faire parvenir aux locataires et propriétaires

l'argent" prévu dans les mesures prises en réponse à la pandémie au tout début du mandat Biden.

Il s'agit d'une enveloppe de 46 milliards de dollars, destinée à régler au moins en partie le problème des loyers impayés, mais dont la distribution s'avère très laborieuse, pour des raisons de bureaucratie notamment. Ainsi, sur les 46 milliards de dollars prévus par le gouvernement, dont 25 milliards déboursés début février, 3 milliards seulement sont arrivés à destination.

Une poignée de parlementaires démocrates de la frange la plus à gauche du parti continuaient également dimanche à plaider pour un rappel à Washington des membres de la Chambre des représentants.

"Nous voulons que la Chambre des représentants se réunisse, le Sénat peut intervenir aussi, le président pourrait prendre un décret, il faut faire tout ce qui est possible", a déclaré dimanche

matin à l'AFP le membre de la Chambre des représentants Jamaal Bowman, élu de New York venu sur les marches du Capitole pour soutenir un petit groupe de jeunes activistes qui y ont passé la nuit. "Expulser des gens, ou rendre leur expulsion possible en temps de pandémie est inhumain".

L'élu n'est pas tendre pour ses collègues démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants: "Nous autres parlementaires, nous sommes prompts à défendre Wall Street, à défendre les grandes entreprises, à prendre des décisions qui permettent à Jeff Bezos et Richard Branson d'aller dans l'espace".

Le redémarrage de l'économie américaine, qui ne profite pas à tous les foyers de la même façon, fait grimper les loyers. Selon le dernier pointage réalisé par le site spécialisé Realtor, entre juin 2020 et juin 2021 le loyer médian aux Etats-Unis a grimpé de 8,1%.



La Chine a annoncé lundi un bilan bien plus lourd des inondations de fin juillet dans le centre du pays, évoquant désormais 302 morts et 50 disparus lorsque l'équivalent d'une année de pluie est tombé en trois jours.

Il s'agit du pire bilan d'inondations dans le pays asiatique depuis un glissement de terrain dans la localité de Zhouqu, dans la province du Gansu (nord-ouest), qui avait fait plus de 1.800 morts et disparus en août 2010.

Le bilan des inondations en Chine s'alourdit brutalement à 302 morts

Près de deux semaines après le déluge qui s'est abattu sur la province du Henan, les autorités locales ont fait état de 302 morts, alors que le précédent bilan communiqué jeudi dernier évoquait 99 décès.

Le 20 juillet, les précipitations qui avaient frappé la métropole de Zhengzhou, la capitale de cette province très peuplée, avaient englouti une rame de métro, tuant 14 personnes parmi les quelque 500 passagers pris au piège à l'heure de pointe.

Devant la presse, le maire de Zhengzhou, Hou Hong, a précisé lundi que 39 personnes avaient

perdu la vie dans des parcs de stationnement en sous-sol et six dans un tunnel, sans préciser lequel.

Des dizaines de voitures avaient été emportées dans un tunnel routier, produisant un spectaculaire amoncellement d'automobiles à une des sorties. Le bilan exact des victimes dans ce secteur n'a pas été précisé.

En trois jours était tombé l'équivalent de près d'une année de précipitations à Zhengzhou -- du jamais vu en six décennies de relevés météorologiques, et de quoi alimenter l'inquiétude sur l'impact du change-

ment climatique.

Mme Hou a évalué les dégâts dans sa ville à la somme colossale de 53,2 milliards de yuans (près de 7 milliards d'euros). Zhengzhou déplore au moins 292 morts à elle seule.

Les autorités locales ont été critiquées pour n'avoir pas ordonné la fermeture des transports publics en dépit des alertes météo.

La femme d'une des victimes a d'ailleurs engagé des poursuites contre l'opérateur du métro pour négligence, a indiqué la semaine dernière le média local Jimu News.

Un an après l'explosion à Beyrouth

L'enquête freinée par des interventions politiques

Un an après l'explosion meurtrière au port de Beyrouth, malgré l'ampleur d'une tragédie qui a traumatisé le Liban, aucun responsable n'a été traduit en justice et l'enquête piétine, obstruée par les interventions politiques.

Le 4 août 2020, des pompiers sont dépêchés au port pour éteindre un incendie. Peu après 18H00, (15H00 GMT), la déflagration fait 214 morts et plus de 6.500 blessés, dévastant des quartiers entiers de la capitale.

Le soir même, les autorités imputent la tragédie à 2.750 tonnes de nitrate d'ammonium, abandonnées depuis plus de six ans au port "sans mesure de précaution".

Un an plus tard, l'opinion publique attend toujours les conclusions de l'enquête libanaise, dénonçant des ingérences politiques qui pourraient saboter l'affaire. Les zones d'ombre subsistent et les mêmes questions restent sans réponse.

Qu'est-ce qui a provoqué cette explosion? Pourquoi le nitrate d'ammonium a-t-il été comme oublié au port, malgré les dangers? Qui, parmi les décideurs politiques et les responsables sécuritaires, était au courant?

Certains craignent que justice ne soit jamais rendue dans cette affaire. Au moment où le juge d'instruction Tarek Bitar cherche à inculper plusieurs anciens ministres et des hauts gradés, l'immunité dont ils jouissent en raison de leurs responsabilités est mise en avant pour entraver les poursuites judiciaires.

"Ils essaient tout simplement d'échapper à la justice", assène l'avocat Youssef Lahoud, qui représente plus de 1.000 victimes de l'explosion.

Malgré ces obstacles, l'enquête est "au trois quarts achevée", indique à l'AFP une source judiciaire proche du dossier. Et M. Bitar espère annoncer les conclusions de l'enquête "d'ici la fin de l'année".

En novembre 2013, le navire "Rhosus", battant pavillon moldave, parti de Géorgie et à destination du Mozambique, faisait escale à Beyrouth avec à son bord le nitrate d'ammo-

niac. À l'époque, en raison d'une sombre affaire judiciaire visant son propriétaire, le navire avait été immobilisé. La cargaison avait été déchargée en 2014 et déposée dans le hangar numéro 12, entrepôt délabré. À l'abandon, le "Rhosus" a fini par couler en 2018.

Une entreprise mozambicaine privée, Fabrica de Explosivos de Moçambique (FEM), a expliqué en 2020 à l'AFP qu'elle avait bien commandé du nitrate d'ammonium à la Géorgie, en 2013, mais que cette cargaison ne lui avait jamais été livrée.

Selon M. Lahoud, l'enquête a permis de dévoiler l'identité de plusieurs parties impliquées, y compris le nom du propriétaire de la compagnie maritime chargée de transporter la cargaison et le nom de la banque mozambicaine ayant financé l'opération.

"La justice a déterminé les responsabilités concernant la partie qui a acheminé le nitrate d'ammonium à Beyrouth, et les raisons pour lesquelles la cargaison a été déchargée, comment elle a été stockée, pourquoi elle n'a pas été détruite ou renvoyée" vers l'étranger, ajoute-t-il.

"Mais l'enquête n'a pas encore déterminé si d'autres parties" seraient derrière l'expédition du Rhosus, a ajouté M. Lahoud, en allusion à des pays ou des groupes étrangers.

L'enquête locale s'est aussi intéressée à des informations de presse établissant des liens présumés entre trois hommes d'affaires de nationalité syrienne et russe avec Savaro Limited.

C'est cette entreprise, spécialisée dans le commerce de produits chimiques, qui avait reçu la commande de l'entreprise mozambicaine. Elle dispose d'une adresse à Londres, mais ses véritables propriétaires restent inconnus. "Point faible" de l'enquête, selon M. Lahoud: le fait qu'elle n'a toujours pas déterminé la cause de l'explosion.

Était-ce l'incendie? "Si c'est le cas, comment s'est-il déclenché?", s'interroge l'avocat, pour qui rien ne permet encore d'écarter la thèse d'un "sabotage" ou d'une "attaque".

Immédiatement après le drame,



des sources sécuritaires avaient évoqué des travaux de soudure qui pourraient être à l'origine de l'incendie. Mais certains observateurs restent circonspects.

Le juge Bitar souhaite mener une reconstitution sur le site de l'explosion, pour déterminer les causes de l'incendie. Il a également requis la coopération de plusieurs pays au sujet de l'origine de la cargaison, sollicitant notamment la France, les États-Unis et l'Italie pour obtenir des images satellitaires du port, dans l'espoir de voir ce qui se passait au port le 4 août 2020.

La France a assuré qu'elle n'avait pas de satellites au-dessus du Liban le jour de l'explosion, selon la source judiciaire.

L'absence de telles images empêche aussi de savoir si certaines quantités de nitrate d'ammonium ont été discrètement subtilisées de l'entrepôt ces dernières années, ajoute M. Lahoud.

Car selon des experts, au vu de l'ampleur de la déflagration, la quantité de nitrate d'ammonium au port devait se limiter à quelques centaines de tonnes -- et non 2.750 tonnes comme initialement annoncé.

Si les autorités ont toujours catégoriquement refusé toute enquête internationale, la France a lancé sa propre procédure puisque des Français figurent parmi les victimes.

À la mi-juin, une cinquantaine d'ONG ont réclamé une enquête de l'ONU, citant "des ingérences politiques flagrantes, l'immunité des hauts responsables politiques" mais aussi "des violations de la procédure régulière".

Le précédent juge d'instruction n'avait-il pas été récusé en février, après avoir provoqué un tollé au sein de la classe politique en inculquant le Premier ministre démissionnaire Hassan Diab et trois anciens ministres?

Mais pour une grande partie de l'opinion publique, c'est toute la République qui doit rendre des comptes. Le 20 juillet 2020, quelques jours seulement avant le drame, le président Michel Aoun et M. Diab avaient ainsi reçu un avertissement de la Sûreté de l'État.

Dans un rapport interne consulté par l'AFP, préparé plusieurs mois avant l'explosion, la Sûreté de l'État signalait que l'entrepôt contenait "des matières dangereuses" mettant en

garde contre un "énorme incendie" qui pourrait "presque entièrement détruire le port".

À ce jour, Hassan Diab est inculpé et 18 personnes sont en détention dans le cadre de l'affaire, notamment le directeur des douanes Badri Daher, et le directeur du port Hassan Koraytem.

M. Bitar a réclamé au Parlement la levée de l'immunité de trois députés qui ont occupé des postes de ministres -- Ali Hassan Khalil (Finances), Ghazi Zaayter (Travaux publics et Transport) et Nuhad al-Machnouk (Intérieur) en vue d'une inculpation.

Il veut également poursuivre le directeur général de la Sûreté générale, Abbas Ibrahim, et le chef de la Sûreté d'État, Tony Saliba. Mais le ministre de l'Intérieur a refusé d'autoriser des poursuites contre M. Ibrahim. Quant aux trois anciens ministres, le Parlement tergiversera.

Selon la source judiciaire, les poursuites concernent pourtant les responsables "dont il a été avéré, à travers des documents et des témoins, qu'ils étaient au courant de la présence du nitrate d'ammonium et ses dangers".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

A PEUR DES ESPACES CONFINÉS	HÉRÉDITAIRE	USUEL EN PANNE	LETTRES DE LORCA	FIN DE VERBE	CRACK CONSERVATEUR	DONNE TORT	RÉGIME PARTICULIER	PRIS DE PASSION
VÉRITÉ PREMIÈRE								
						SIGNAL SONORE		
VANTARD LETTRES DE SUAREZ		TROUBLÉ	TRAIN RAPIDE	CHAMPION DES ÉCHECS				
MÏNCE ET ÉLANCÉ					LETTRES D'ÉGÉE	PARTIE D'UNE ÉTINCELLE		
MINUTAGE					GRISONS DUE			
					PORTION DE COURBE		TRAVAIL DE CHOIX	RAISONNABLE
MARCHER DONNE LE CHOIX		GRECQUE	EN PRISON	DIFFICULTÉ	FILETS			
			RISSOLÉ RAYON				NOYE	
SOMMET TROMPE	DIAPHRAGME PINGRE				C'EST L'IRLANDE			
		RÈGLE PLATE	EN EFFET	VOYELLES ROMAINS		DE BAS EN HAUT SECRET	UTOPISTE	
RIGOLOTE								
FORME D'ÊTRE			FARCE					

Solution mots flechés d'hier

ACCÉLÉRATEUR	OUED	AN	TRIOMPHE	RAT	INTERIM	DIB	P	E	NEE	BALIVERNE	CUIR	I	A	AT	AS	BRULANT	B	AA	E	OE	ALLONGERIONS	EIN	ON	NIET
--------------	------	----	----------	-----	---------	-----	---	---	-----	-----------	------	---	---	----	----	---------	---	----	---	----	--------------	-----	----	------

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmouein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Maroc-Malawi Vers le renforcement des liens entre les secteurs privés

Les moyens de renforcer les liens économiques entre les opérateurs du secteur privé du Maroc et le Malawi ont été au centre d'une séance de travail, mercredi à Casablanca, entre le ministre malawien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Eisenhower Nduwa Mkaka et le vice-président général de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Mehdi Tazi.

A cette occasion, M. Nduwa Mkaka, actuellement en visite au Maroc, a mis en avant les opportunités de partenariat dans une multitude de secteurs économiques, qui peuvent bénéficier aux communautés d'affaires dans les deux pays, rapporte la MAP.

Les discussions, selon le ministre malawien, ont porté sur le développement des relations économiques bilatérales, dans le sillage de la nouvelle dynamique commerciale en Afrique impulsée par l'entrée en vigueur de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF).

Cette réunion permet de jeter les bases d'un partenariat économique solide et fructueux pour les deux pays et d'échange d'expertise et de savoir-faire dans des secteurs clés, a-t-il poursuivi. Pour sa part, M. Tazi a souligné l'importance de promouvoir les liens économiques d'une manière à créer davantage de valeur ajoutée et de postes d'emploi, notant que le Malawi recèle un potentiel énorme dans le secteur agricole et minier.

Les secteurs privés respectifs du Maroc et le Malawi peuvent créer des synergies, échanger d'expertise et stimuler des investissements, dans le cadre d'un développement socioéconomique durable, a-t-il fait valoir.

En parallèle avec l'amélioration de la situation sanitaire à travers le monde, les relations économiques sont appelées à se renforcer davantage entre le Maroc et le Malawi, a ajouté M. Tazi, rappelant que l'entrée en vigueur de la ZLECAF constitue un véritable vivier d'opportunités pour le "Made in Africa".

Par ailleurs, M. Tazi a annoncé l'organisation, dans les prochaines semaines, d'un forum d'affaires en format distanciel, pour réunir les opérateurs économiques des deux pays et explorer les opportunités de coopération.

L'Afrique reste la principale bénéficiaire des IDME

En dépit de la crise sanitaire qui a frappé de nombreux pans de l'économie marocaine, les investissements directs marocains à l'étranger (IDME) se sont poursuivis en direction de l'Afrique.

Avec une part de 67,6% en 2020, le continent africain demeure la principale destination des IDME, selon les statistiques publiées dans un nouveau rapport annuel de l'Office des changes.

«L'Afrique constitue la principale destination des investissements directs marocains à l'étranger avec une part de 67,6% en 2020 contre 63,2% en 2019 et 49,4% en 2018», a souligné l'Office des changes dans ce rapport de la balance des paiements et de la position extérieure globale du Maroc au titre de l'année 2020.

Selon ce document émis par le Département études et statistiques de l'Office, les Emirats arabes unis (1,3Md DH), la Côte d'Ivoire (0,9Md DH), le Cameroun (0,5Md DH), le Luxembourg et le Gabon (+0,4Md DH chacun) ont été, en 2020, les principaux pays de destination des



flux nets des IDME.

Comme cela est indiqué dans ce rapport, produit sur la base des données 2020 provisoires de la balance des paiements et de la position extérieure globale arrêtées à fin mars 2021, ces cinq pays ont représenté 72,3% du total du flux net des investissements directs marocains à l'étranger. En effet, ceux-ci n'ont atteint que 7,8Mds DH au terme de l'année dernière, contre 11Mds DH une année auparavant.

Après analyse, il apparaît que les IDME ont accusé une baisse de l'ordre de 29,3% équivalant à quelque 3,2Mds DH, précise le Département études et statistiques.

La même source affirme cependant que les cessions ont enregistré durant cette période une hausse de

29,3% représentant un accroissement de +0,7Md DH (3,1Mds DH en 2020 contre 2,4Mds DH en 2019).

Au final, l'Office des changes a estimé que le flux net des IDME a accusé une baisse de 45,6%.

Il est à noter que, par nature d'opération et en dépit de la baisse de 66,2% (+2,6Mds DH en 2020 contre +7,6Mds DH en 2019), «des titres de participation demeurent la principale composante du flux net des investissements marocains à l'étranger avec une part de 55,4% du flux net total des IDME», a relevé le rapport.

Soulignons qu'à l'opposé de ces tendances, «des bénéfices réinvestis ont plus que quadruplé passant de 0,3Md DH en 2019 à 1,3Md DH en 2020», a indiqué l'Office des changes précisant, à ce propos, qu'ils ont représenté 28,5% du flux net total des investissements directs marocains à l'étranger.

Poursuivant ses analyses, l'Office a également ajouté dans son rapport que «les IDME sont réalisés principalement dans les activités financières et d'assurance qui ont enregistré un flux net de +2,7Mds DH en 2020 contre +3,8Mds DH une année auparavant».

Dans l'ordre, ces activités sont suivies des industries extractives qui ont recueilli un flux net de 1,4Md DH en 2020 contre 0,5Md DH un an auparavant, puis du secteur du commerce, réparation d'automobiles et de motos avec un flux de +0,6Md DH enregistré en 2020 contre 0,9Md DH en 2019.

Arrivent après les industries manufacturières qui ont enregistré un flux net de 0,5Md DH en 2020 contre presque autant en 2019 (0,5 Md DH) et les activités immobilières avec 0,2Md DH en 2020 (contre 0,1Md DH en 2019).

Alain Bouhity



Recul de 29,3% des investissements directs marocains à l'étranger en 2020

Le PNB des sociétés de financement a affiché une baisse en 2020

Le produit net bancaire (PNB) des sociétés de financement a reculé de 5,9% à 5,4 milliards de dirhams (MMDH) durant l'année écoulée, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Ce repli est dû notamment à une contraction de la marge sur commissions de 13,1%, de la marge sur intérêts (9,3%) et du résultat des opérations de crédit-bail (2,2%), précise BAM dans son 17ème rapport annuel sur la supervision bancaire au titre de

l'exercice 2020.

Les charges générales d'exploitation de ces sociétés se sont réduites de près de 2% à 2,1 MMDH, induisant un coefficient moyen d'exploitation en hausse de 1,5 point à 39,5%, rapporte la MAP.

Leur résultat brut d'exploitation s'est affiché à 3,3 MMDH, en repli de 8,3%. Ce résultat a été absorbé par le coût du risque à hauteur de 76%. Rapporté à l'en-cours des crédits, le coût du

risque a représenté 4,2% contre 1,8% une année auparavant. Celui-ci couvre le risque avéré et, à titre préventif, des provisions en couverture des risques attendus futurs. Ainsi, le rendement moyen des actifs (ROA) de ces sociétés s'est dégradé de 1,2 point à 0,1% et le rendement moyen des fonds propres (ROE) s'est détérioré de 12,3 points à 1,4%.

Par catégorie, le rapport fait état d'une baisse du PNB des sociétés de crédit à la consommation

de 3,3% de 3,4 MMDH et de celui des sociétés de crédit-bail de 10,8% à 1,3 MMDH.

S'agissant du résultat net cumulé des sociétés de financement, il a baissé de 88,5% à 177 millions de dirhams (MDH). Cette évolution recouvre une contraction du résultat des différents métiers des sociétés de financement sous l'effet notamment de la baisse de la production de crédit et de la hausse du coût du risque.



Intelaka : 2,7 MMDH de crédits accordés à fin 2020

Le montant des crédits accordés dans le cadre du Programme "Intelaka" a atteint 2,7 milliards de dirhams (MMDH) et a profité à 15.085 bénéficiaires à fin décembre 2020, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

"Selon les données de la Caisse centrale de garantie, le bilan du Programme Intelaka à fin décembre 2020 fait ressortir que le montant des crédits accordés a atteint 2,7 milliards de dirhams et a profité à 15.085 bénéficiaires", souligne la Banque centrale dans son rapport annuel sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2020, présenté par le wali de BAM à SM le Roi Mohammed VI.

L'analyse des bénéficiaires indique que les hommes représentent 84% contre 16% pour les femmes, et les citadins 82% contre 18% pour les ruraux, fait remarquer le rapport.

Par nombre de bénéficiaires, 59% des financements accordés sont d'un montant inférieur ou égal à 100 mille dirhams, 27% entre 100 mille et 300 mille dirhams et le reste des prêts supérieurs à 300 mille dirhams, ajoute la même source, notant que les crédits octroyés ont bénéficié aux entrepreneurs individuels à hauteur de 45% et aux TPE pour 55%.

Par objet, les crédits d'investissement représentent 90% des financements accordés et les crédits de fonctionnement 10%. Par secteur d'activité, 25% des prêts ont été destinés au secteur du commerce, 14% à l'agriculture, 13% à l'industrie et aux services, 10% au tourisme et 8% au BTP.

L'OADIM annonce un projet de conformité pour faciliter la circulation des marchandises entre pays arabes

L'Organisation arabe du développement industriel et des mines (OADIM) a annoncé le développement d'un dispositif de conformité arabe certifiant que les industriels des pays membres répondent à l'ensemble des conditions des listes techniques arabes, et ce dans l'objectif de réduire les obstacles techniques du commerce et faciliter la circulation des marchandises entre les pays arabes.

Ce mécanisme vise à aider et appuyer les pays arabes dans l'harmonisation des différentes activités de normalisation et suivre leur application en partenariat avec les systèmes de normalisation des pays membres, rapporte la MAP.

Le but étant de contribuer au développement de leurs secteurs de production et de services et à la promotion du commerce, outre la protection du consommateur et de l'environnement et l'encouragement de l'industrie, a indiqué le directeur général de l'Organisation, Adel Sakr.

Cité par un communiqué de l'Organisation, M. Sakr a souligné que l'OADIM œuvre

pour la mise en place d'un mécanisme à même d'unifier les procédures d'évaluation de l'harmonisation entre les pays arabes en vue d'appuyer l'économie arabe, préserver les acquis des pays membres et contribuer à la réduction des obstacles techniques du commerce conformément aux objectifs de l'union douanière.

Dans le cadre du développement du système législatif pour le contrôle de la sécurité des produits au sein des marchés des pays membres, M. Sakr a relevé que l'OADIM a procédé à la création de la commission arabe pour l'évaluation de la conformité chargée de la normalisation des listes techniques et l'harmonisation des procédures d'évaluation de la conformité.

L'OADIM a œuvré dans ce sens à l'organisation de l'opération de préparation des listes techniques à travers la publication d'un guide d'élaboration des listes techniques arabes des catégories de produits, en partenariat avec les pays membres conformément à leurs exigences et systèmes en vigueur.

Ce guide présente les différentes étapes à suivre en vue



d'élaborer la liste arabe, en commençant par la mise en place du plan annuel basé sur la stratégie de l'Organisation et des exigences des pays membres jusqu'à son adoption par le conseil exécutif de l'Organisation, fait savoir la même source.

Aussi, il a été procédé à l'adoption de deux listes tech-

niques arabes des catégories de produits à grande priorité pour les pays membres, à savoir la liste technique arabe pour la sécurité des jouets et la liste technique arabe des équipements électriques, ajoute-t-on.

Et de noter que l'OADIM organisera le 1er septembre prochain, en mode visioconférence, un atelier dans le do-

main de l'évaluation de la conformité en vue de mettre en lumière les expériences des pays arabes et d'examiner les points de convergence entre leurs mécanismes nationaux, et ce en exécution de la recommandation émise par la 8ème réunion de la commission arabe pour de la conformité tenue en mars 2021.

Hausse de 4,1% du crédit bancaire en juin



Le crédit bancaire au secteur non financier a marqué une progression de 4,1% en juin après celle de 2,9% un mois auparavant, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète une augmentation des crédits aux sociétés non financières privées de 4,2% en juin après 1,8% en mai, et une croissance des crédits aux ménages qui s'est stabilisée à 5,8%, précise BAM dans ses indicateurs clés des statistiques monétaires de juin 2021.

La ventilation par objet économique des crédits alloués au secteur non financier fait ressortir une hausse des facilités de trésorerie de 9,7% après 6,1% en mai, une stagnation de la pro-

gression des crédits à l'immobilier à 4,4%, une hausse des prêts à la consommation de 1,6% après une baisse de 0,1% et une diminution des concours à l'équipement de 2,8% après celle de 4,9%, rapporte la MAP.

S'agissant des créances en souffrance, leur rythme de progression annuelle s'est situé à 9,2% en juin après 12,2% en mai, a révélé BAM, notant que dans ces conditions, le taux des créances en souffrance s'est établi à 8,4%.

Par branche d'activité, les données disponibles à fréquence trimestrielle font ressortir une progression annuelle du crédit bancaire global de 3,7% en juin après 3,3% en mars 2021, a fait sa-

voir la même source. Cette évolution, a poursuivi BAM, reflète notamment une hausse des concours alloués aux secteurs "Bâtiment et travaux publics" et "Commerce, réparations automobiles et d'articles domestiques" de 4,6% et de 1,1% après des baisses respectives de 0,6% et de 6,8%, la hausse des prêts aux entreprises opérant dans les "Industries manufacturières" de 10,8% après celle de 11,5%.

Elle est due également au repli des concours alloués à la branche "Transports et communications" de 0,3% après une hausse de 9% et la baisse des crédits alloués à la branche "Electricité, gaz et eau" de 17% après celle de 15,2% en mars.

“Prisonnière du silence” remporte le grand prix du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d’estivage

Le film “Prisonnière du silence”, de son réalisateur Said Hoummame, a remporté dimanche le grand Prix de la 4^{ème} édition du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d’estivage, tenue en ligne du 28 au 31 juillet. Présidé par le réalisateur Mohamed Nadif, avec à ses côtés l’actrice Khadija Adli, le chercheur en sciences de l’éducation Hassan Khouyi, l’enfant acteur Zakaria Anan et l’artiste peintre Mustapha Nafi, le jury a porté son choix à l’unanimité sur ce film pour ses scènes et événements exprimés dans une langue cinématographique affinée, utilisant l’esthétique dans un cadre professionnel.

Le Prix de la meilleure enfant actrice a été attribué à Zineb

Bounid, pour son rôle dans le film “Prisonnière du silence”, alors que le prix du meilleur enfant acteur est revenu à Souhaib Boutdghart pour son rôle dans le film “Reda”. Le Prix du jury est, quant à lui, revenu au film «Reda» de ses réalisateurs Abdelkarim Habra et Firdaouss Azgagh, alors que le prix du public a été décerné à «Time to eat» (L’heure de manger) de Hussam Jililaty.

Selon un communiqué de l’association “Image pour le patrimoine culturel”, organisatrice de cet événement tenu sous le thème “Notre enfance est notre image”, le jury a tenu à féliciter tous les films participants pour les efforts déployés par les réalisateurs et les acteurs pour assurer la réussite de leurs œuvres et a



noté que les niveaux des participants étaient très similaires et encourage, par la même occasion, tous ceux qui ont su innover dans les circonstances de crise sanitaire de ne rien lâcher, car «il y a toujours de l’espoir dans la persévérance et la créativité», lit-on dans ledit communiqué.

Outre la compétition officielle, le programme de cette manifestation culturelle comprenait un colloque modéré par le journaliste Aziz El Majdoub sur le thème «L’image de l’école dans le cinéma marocain» avec la participation du critique de cinéma Boubker Hihi, l’écrivain et critique de cinéma Mbarek Housni et de l’universitaire et critique Mohamed El Bouayadi, une master class de l’acteur Rabii El Kati, des séances d’hommages à l’ac-

teur Abbes Kamel et à l’acteur et metteur en scène de théâtre et conteur international Mohamed Sossey Alaoui, en plus d’une présentation du livre «La femme dans le cinéma marocain : derrière et devant la caméra», de son auteur Hassan Naraiis.

Il est, par ailleurs, à rappeler que les organisateurs avaient prévu d’organiser cette quatrième édition du festival en format digital et présentiel mais elle a finalement été entièrement digitale, en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. «Il s’agit d’une décision du gouvernement, dictée par la situation pandémique et l’augmentation inquiétante du nombre des cas Covid-19», expliquaient les organisateurs dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

Mort de Jacob Desvarieux, leader du groupe antillais Kassav¹ et père du zouk



Le guitariste guadeloupéen Jacob Desvarieux, mort vendredi des suites du Covid-19, était l’un des fondateurs du groupe Kassav, monument aux Antilles françaises qui a connu un énorme succès dans les années 80 en

mélangeant des musiques locales pour créer un style, le zouk.

Agé de 65 ans, il avait été hospitalisé le 12 juillet après avoir été contaminé par le coronavirus. De santé fragile depuis une greffe rénale, il avait été placé en coma artificiel, avait récemment indiqué la production du groupe Kassav qui avait annulé tous les concerts prévus.

Les hommages se succèdent depuis l’annonce de sa mort. “Monstre sacré du zouk. Guitariste hors pair. Voix emblématique des Antilles. Jacob Desvarieux était tout cela à la fois”, a tweeté le président français Emmanuel Macron.

“Compositeur de talent, leader du groupe Kassav, il était l’un des pères de la musique afro-antillaise, qu’il a permis de faire rayonner dans le monde entier”, écrit la ministre française de la Culture Roselyne Bachelot.

“Les Antilles, l’Afrique et la musique viennent de perdre l’un de leurs plus grands Ambassadeurs. Jacob grâce à ton

art, tu as rapproché les Antilles à l’Afrique. Dakar où tu as vécu te pleure. Adieu l’ami”, a tweeté vendredi soir le chanteur sénégalais Youssou Ndour.

“Au départ, c’était un laboratoire: nous cherchions à trouver une bande-son qui fasse la synthèse de toutes les traditions et sons antérieurs, mais qui soit exportable partout”, avait raconté le musicien au journal français Libération en 2016.

Un cocktail qui donnera naissance à des tubes festifs et dansants chantés en créole, comme “Zouk la sé sèl médikaman nou ni” (1984, sur un album que Desvarieux cosigne avec un autre fondateur de Kassav mais qui ne sort pas sous le nom du groupe) ou “Syé bwa” (1987).

“A travers notre musique, nous interrogeons nos origines. Qu’est-ce qu’on faisait là, nous qui étions noirs et parlions français?”, expliquait à Libé Desvarieux, la voix douce et voilée et les cheveux blanchis par les années.



«Nous avons tenu malgré les circonstances difficiles du moment à rester en contact avec les enfants et les jeunes en présentant une autre édition digitale», a souligné la présidente du festival, Nadia Akerouach. «Cela est rendu possible grâce au fait que les catégories ciblées ont accumulé un important savoir-faire dans l'emploi des technologies de communication à distance. C'est un atout à utiliser pour présenter des produits artistiques utiles, véhiculant un contenu éducatif, intellectuel et instructif pour les enfants et les jeunes», a-t-elle ajouté, avant de préciser que les organisateurs ont décidé d'organiser la cin-

quième édition de ce festival, du 28 au 31 août courant.

Il est enfin à rappeler que l'Association image pour le patrimoine culturel, initiatrice de l'évènement, a pour objectif d'aboutir à un développement durable dans tous les domaines. Elle cherche à s'ouvrir sur toutes les cultures et les valeurs humaines universelles, tout en préservant l'identité marocaine, en s'intéressant au facteur humain et en défendant les droits des enfants, des jeunes et de la femme dans le sens d'utiliser les valeurs de citoyenneté et contribuer au travail associatif sérieux et durable.

Mehdi Ouassat

Au Brésil, un incendie détruit 2.000 copies de films de la Cinémathèque

Un incendie a dévasté jeudi un entrepôt de la Cinémathèque brésilienne de Sao Paulo qui contenait quelque 2.000 exemplaires de films, un incident considéré par les cinéastes comme une "tragédie annoncée" après ce qu'ils dénoncent comme des errements de la politique culturelle du gouvernement Bolsonaro.

Pendant plus de deux heures, une cinquantaine de pompiers ont combattu les flammes qui ont détruit une grande partie du bâtiment, selon des images diffusées à la télévision. Le sinistre s'est déclaré à 18h00 locales lors

d'une opération de maintenance de la climatisation, ont dit les pompiers, précisant qu'au moins deux salles de films et une autre contenant des archives ont été détruites.

La propagation rapide de l'incendie est due aux films d'acétate, un matériau extrêmement inflammable, selon les médias locaux. Le bâtiment incendié n'est pas le siège de la Cinémathèque, qui se trouve dans un autre quartier de Sao Paulo. L'entrepôt abritait des copies de films, dont de nombreuses rares et parfois en meilleur état que les originaux, selon des spécialistes.



Bouillon

de culture

L'actrice marocaine Fatima Regragui n'est plus



Hier, l'actrice marocaine Fatima Regragui s'est éteinte à l'âge de 80 ans. Elle est décédée des suites d'une longue maladie. C'est le réalisateur Amine Nasseur, qui en a fait l'annonce sur sa page Facebook. «Fatima Regragui tire sa révérence. Que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde», a-t-il indiqué.

Il n'a pas fallu longtemps pour que les hommages affluent sur les réseaux sociaux. Des messages destinés à prier pour sa mémoire, tout en présentant des condoléances à la famille et aux proches de l'actrice. Fatima Regragui devrait être inhumée ce lundi à Rabat après la prière d'Al-Asr.

Amal El Fellah et Nadia Ghessal célèbrent la femme



Le vernissage de l'exposition des artistes Amal El Fellah et Nadia Ghessal, initié sous le thème "Murmure

d'union", a eu lieu samedi à la Galerie Amalgame à Casablanca. Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 9 août, offre au public

une quarantaine d'œuvres d'art.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Ghessal a indiqué que ses œuvres traduisent sa

préoccupation vis-à-vis de la thématique liée à la femme qui ne consiste pas uniquement en un beau corps, mais elle est surtout une âme qui réfléchit et agit. S'agissant des outils de travail, elle a souligné que les sujets traités requièrent telle ou telle manière de traitement, ajoutant que les techniques de peinture diffèrent selon le sujet abordé.

Pour sa part, Mme Fellah a indiqué, dans une déclaration similaire, que la femme joue un rôle majeur dans la société. Dans ses toiles, cette artiste amène le public dans le quotidien de la femme partagé entre gestion de la vie quotidienne et vie en dehors de la vie familiale.

Dans une note de présentation, l'artiste plasticien et critique Chafik Zakari a souligné que l'exposition "offre un voyage ex-

ceptionnel dans deux horizons artistiques différents, qui se rejoignent néanmoins dans l'engagement pour la cause humaine et particulièrement celui de l'affirmation de la femme au cœur de la société".

Amal El Fellah "a toujours ressenti ce besoin de créer et au fond de se réaliser à travers un personnage lui ressemblant, faisant ainsi face à elle-même et à tous les sentiments qui l'habitent", a-t-il indiqué. Pour sa part, Nadia Ghessal, à travers ses œuvres composant sa collection "Interstice", emporte le regard vers des émotions "qui se bousculent entre passion, déterminisme, douceur et féminité", a-t-il ajouté.

Nadia Ghessal et Amal El Fellah sont des artistes autodidactes et natives de la ville de Khouribga.

La Pax Sinica est-elle possible ?

Horizons



Depuis près d'une décennie, le président chinois Xi Jinping promet d'apporter «le grand rajeunissement de la nation chinoise». Cette promesse – qu'il a baptisée China Dream – a pris une forme plus claire avec l'introduction des deux objectifs du centenaire : construire une «société modérément prospère» d'ici 2021 (le centenaire de la fondation du Parti communiste chinois, PCC) et devenir un «pays socialiste moderne» d'ici 2049 (100 ans après la fondation de la République populaire). Aujourd'hui, la Chine a un centenaire de moins et, selon Xi, elle a atteint son premier objectif. Le China Dream est-il à portée de main ?

Alors que le deuxième objectif du centenaire spécifie des objectifs tels que la force, la prospérité, la démocratie, l'harmonie et le progrès culturel, il représente également une vision de la Chine en tant que puissance économique et politique mondiale. Au final, Xi semble vouloir construire une Pax Sinica, qui concurrencerait – et même remplacerait – la Pax Americana qui prévaut depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ce sont des objectifs ambitieux. Mais la Chine n'est pas étrangère à l'ambition – ou à la réussite. Alors que le PCC a commis de graves erreurs au cours des premières années de la République populaire, il a depuis conduit le pays dans une transformation économique et sociale remarquable. Pendant plus de trois décennies, la Chine a enregistré une croissance annuelle du PIB à deux chiffres. Des centaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté.

Cette transformation a été rendue possible par le «capitalisme aux caractéristiques chinoises» – un système qui s'est avéré bien plus efficace et durable que beaucoup ne l'avaient imaginé. L'Etat chinois a joué un rôle central dans la mobilisation des ressources, la construction d'infrastructures nationales, le soutien aux entreprises exportatrices et la facilitation des entrées de capitaux et de technologies étrangers. Le bilan de la Chine prouve qu'un système politique autoritaire n'empêche pas le développement et peut en fait conduire à des progrès rapides. En fait, sur la question de savoir quel système politique –dictature ou démocratie– est le mieux adapté au développement économique, les preuves sont ambiguës.

Daron Acemoglu et James A. Robinson ont fait valoir que les «institutions politiques extractives», dans lesquelles le pouvoir politique est concentré entre les mains d'un petit groupe de personnes, conduisent à des «institutions économiques extrac-

tives», dans lesquelles la classe dirigeante exploite la majorité. Il en résulte, selon eux, des incitations plus faibles pour la plupart des agents économiques à s'engager dans des activités économiques productives.

Pourtant, les institutions politiques extractives de la Chine ont construit des institutions économiques inclusives. A l'instar des gouvernements autoritaires d'Asie de l'Est –comme le régime de Lee Kuan Yew à Singapour et le gouvernement de Park Chung-hee en Corée du Sud– le gouvernement autoritaire à parti unique de la Chine a utilisé son pouvoir pour mettre en œuvre de bonnes politiques économiques, réalisant ainsi à la fois une stabilité politique et une forte croissance économique.

Cela ne garantit cependant pas que la China Dream deviendra réalité. Comme de nombreux commentateurs l'ont souligné, la Chine est confrontée à d'énormes défis internes et externes, qui pourraient entraver le développement économique et alimenter l'instabilité politique.

Pour commencer, après des décennies de politiques strictes de planification familiale, la population chinoise en âge de travailler devrait diminuer de 170 millions au cours des 30 prochaines années. Pendant ce temps, les taux de retour sur investissement ont chuté, la croissance de la productivité a stagné et le système financier sous-développé de la Chine n'affecte pas nécessairement les ressources aux utilisations les plus productives, les entreprises «zombies» non rentables et les gouvernements locaux très endettés recevant bien plus qu'ils ne le devraient.

Aujourd'hui, le revenu par habitant de la Chine – 10.484 \$ en 2020 - reste bien inférieur à celui des économies avancées, comme le Japon (40.146 \$) et les États-Unis (63.416 \$), et les chances de gains rapides continus s'estompent. Le taux de croissance du PIB en 2012-20 était en moyenne de 6,5% par an –bien en deçà des chiffres à deux chiffres du passé– et il devrait baisser à 3-4% au cours des 30 prochaines années.

De plus, la croissance rapide du secteur privé chinois pourrait constituer un défi pour le modèle de capitalisme d'Etat chinois. Déjà, les grandes entreprises privées hésitent à suivre les directives gouvernementales comme elles le faisaient autrefois.

Les dirigeants chinois sévissent contre ceux qui les défient, notamment le fondateur d'Alibaba, Jack Ma (pour avoir critiqué publiquement la réglementation gouvernementale) et la plate-forme de covoiturage Didi Chuxing (qui a bafoué le gouvernement en devenant publique à la Bourse de New York).

Mais, alors que les géants de la technologie doivent être mieux réglementés, cette approche sévère pourrait entraver l'entrepreneuriat et étouffer l'innovation.

Tout cela pourrait miner la légitimité du PCC. Alors que la croissance du PIB fléchit, les disparités croissantes de revenus et de richesse entre les régions et les groupes sociaux menacent d'alimenter la frustration populaire, et même les troubles politiques. Et cela arrive à un moment où la capacité du PCC à imposer sa volonté diminue, en grande partie à cause du propre succès du Parti à créer une classe moyenne forte, qui comprend maintenant plus de 700 millions de personnes, et elle se développe rapidement, notamment en raison de l'éducation en pleine expansion. Au cours des 20 dernières années, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur a grimpé en flèche, passant de 8% à 54%.

Selon la théorie de la modernisation du sociologue Seymour Martin Lipset, la croissance d'une classe moyenne instruite conduit souvent à la démocratisation, car ce groupe exige les droits, les libertés et la participation politique dont ils se rendent compte qu'ils sont possibles. C'est ce qui s'est passé en Corée dans les années 80, et la même chose pourrait se produire en Chine, bien qu'il soit difficile de prédire ce qui pourrait catalyser un tel changement, et quand.

L'environnement extérieur n'aide pas. Pour soutenir la croissance économique –et donc la légitimité du PCC– la Chine doit conserver sa position de grand constructeur mondial. Elle doit continuer à sécuriser les matières premières et les biens intermédiaires, tels que les puces semi-conductrices, grâce à une chaîne d'approvisionnement mondiale stable, et elle doit continuer à exporter des produits finis vers les États-Unis et d'autres marchés mondiaux. Ce sera très difficile à faire, à moins que la Chine ne trouve un moyen indolore de sortir de sa guerre commerciale et technologique en cours avec les États-Unis.

Enfin, pour gagner le respect du monde, la Chine devra commencer à défendre les valeurs et les normes démocratiques et à cultiver des relations pacifiques avec d'autres pays. Pax Americana a survécu pendant si longtemps, car de nombreux pays, y compris les voisins de la Chine, dépendent fortement des États-Unis pour le commerce, la finance, la technologie et la sécurité. Ils seront réticents à accepter Pax Sinica, à moins que la Chine ne leur propose mieux. Et cela doit commencer par paix.

Par Lee Jong-Wha

Professeur d'économie à l'Université de Corée

FIDUCIAIRE FIDULATIMO
Tél.Fax : 0522 72 43 43
"ALLO URGENCE"
MEDICAL" - S.A.R.L.A.U
Au Capital de 50.000 DH
Siège Social : Rue Soumaya
Résidence Shehrazade 3,
5ème Etg N°22 Palmiers
Maarif Casablanca
RC : Casablanca N° 408093
I/ Au terme d'un acte SSP en date du 08/06/2021 à Casablanca, la société ALLO URGENCE MEDICAL SARL AU a décidé ce qui suit :
1/ TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL :
L'associé unique décide le transfert du siège social de la société comme suit : 23 Rue Allal El Fassi Rez de Chaussée Mers Sultan - Casablanca
2/ RETABLISSEMENT DES STATUTS.
II/ Dépôt au Greffe : a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 28/07/2021 sous le N° 788318.

N° 6928/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STE BOUZAMBOU TRAD INTERNATIONAL SARL AU
Objet :
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIARE EFFECTUANT)
• Expédition de colis de produits du pays (ENTREPRENEUR d').
Gérance :
1- Mr. Bouzambou foud , Né le 19/08/1979 CIN N° R254046 Demeurant à 17 RUE OM RABIE AL HOCEIMA .
2- Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. Bouzambou foud
1000 PARTS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts
Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: LOCAL N° KISSARIAT BD ABDELKARIM EL KHATABI ET RUE AL MOUAHIDINE AL HOCEIMA .
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au

RC a été faite le 07/072021 /sous le n°3445

N° 6929/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STE ETABLISSEMENT TIFLI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE SARL
Objet : • TENANT UNE ECOLE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIVI .
Gérance :
1- Mme. Karima el asri . Né le 05/05/1989 CIN N° R 33753 demeurant à hay rabia inzouren al hoceima .
2- Mr. Mohamed amassas Né le 01/09/1979 CIN N° R 162097 demeurant à 186 db tarik bno ziyad al hoceima .

Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mme. Karima el asri
250 PARTS.
Mr. Mohamed amassas
500 PARTS.
Mr. nour eddine amassas ...
250 PARTS.
Soit au total mille PARTS : 1000 parts
Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: LIEU DIT TABHAR HAWZE IZAKIREN HAY BOUSLAMA ROUTE NATIONAL NO BNI BOUAYACH AL HOCEIMA
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 27/05/2021 sous le n°3441.

N° 6930/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STE BENI BOUKHLEF DISTRIBUTION SARL (A.U)
Objet :
• MARCHAND DE FRUITS OU LEGUMES FRAIS EN GROS .
• MARCHAND DE FRUITS SECS OU LEGUMES SECS EN GROS .
Gérance :
1- Mr. EL MOURABIT KHALIK , Né le 15/09/1978 CIN N° R157316 Demeurant à DR BENI BOUKHLEF NEKOUR AL HOCEIMA .

2- Capital : 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. EL MOURABIT KHALIK 1000 PARTS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts
Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: HAY I BENI BOUAYACH AL HOCEIMA
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 07/072021 /sous le n°3457

N° 6931/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° : CA /02/SB/2021
Le 07/09/2021 à 11H00, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, l'ouverture des plis relatifs aux : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BLOCS EN PRAFABRIQUES, EN DUR DU LYCEE COLLEGIAL AL KASTALANI A LA COMMUNE TERRITORIALE SANIAT BERGUIG, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la direction provinciale de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, service des affaires administratives et financières Province de Sidi Bennour, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, pour l'exécution des travaux à réaliser est de

3 000 000,00 Dhs HT (Trois million dirhams Hors Taxe)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.
- Soit les remettre par courrier électronique au portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>
Une visite des lieux aura lieu le 18/08/2021 à 11H00.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation architecturale.
N° 6932/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° : 13/2021/CA
Le 03/09/2021 à 09h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel

maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (7 625 000,00 Dhs) Sept Millions Six Cent Vingt Cinq Mille Dirhams.
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
Les dossiers des architectes sont soit :
- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la direction provinciale de TAROUDANT.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.
N° 6933/PA

إعلان

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم قلمة السراغنة
المجلس الإقليمي قلمة السراغنة

يعلن السيد رئيس المجلس الإقليمي لقلمة السراغنة أنه تقرر تنظيم يوم 22 غشت 2021 بالمدرسة الابتدائية الحى الإداري بمدينة قلمة السراغنة، امتحانات الكفاءة المهنية بروس سنة 2021 لفائدة الموظفين المستوفين 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة الفعلية إلى غاية 31 دجنبر 2021 وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الدرجة	الدرجة العالية	الدرجة المتعقبة	عدد المناصب
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	01
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	تقني من الدرجة الأولى	01
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	01
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى	06
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى		01

وعليه يتعين على كل مترشح مستوفي للشروط النظامية المطلوبة يعترف اجتياز هذه الامتحانات تقديم طلب الترشح إلى قسم الموارد البشرية وذلك قبل 19 غشت 2021، وهو أواخر أجل لتلقي طلبات الترشيح.



N°094/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS

APPEL D'OFFRES OUVERT N°T0260/PM
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TECHNICENTRE DES RAMES DE CASA PORT ET DU TECHNICENTRE DES LOCOMOTIVES DE CASA ROCHES NOIRES.

Avis de report de la date limite de remise des offres

Le Directeur Achats porte à la connaissance des concurrents intéressés que la date limite de remise des offres relatives aux prestations susvisées est reportée au Mercredi 11 AOUT 2021 à 9 heures (Heure locale).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau COD, Département Global Sourcing de la Direction Achats, sis 8 Bis Rue ABDERRAHMANE EL GHAFIKI - RABAT - AGDAL ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Département susvisé ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°6927/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture
de Beni-Mellal_Khenifra
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 07/2021

Le Jeudi 09 septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet: Réalisation d'une étude pour l'évaluation d'effets induits par la mise en œuvre des actions du Programme de Développement Rural des Zones de Montagne (PDRZM) dans la Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat :WWW.MARCHES-PUBLICS.GOV.MA - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (20 000,00 Dhs) Vingt mille dirhams. - L'estimation des coûts des prestations est fixé à la somme de: (984.000,00 DH) Neuf cent quatre vingt qua-

tre mille Dirhams TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
• Soit contre récépissé au Bureau des Marchés de la DPA d'Azilal ;
• Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la DPA d'Azilal ;
• Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics ;
• Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance. Conformément aux dispositions du décret n° 2.98.984 du 22 mars 1999, les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément dans les domaines des Etudes agricoles (D9), Etudes générales (D13) et Etudes d'impact sur l'environnement (D19). Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent produire le dossier technique tel que prévu dans le règlement de consultation. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6937/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
COMMUNE DE FKIH
BEN SALAH
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°11/2021
RESERVE AUX PME/
COOPERATIVES/
UNIONS
COOPERATIVES/AUX
TAUX ENTREPRENEURS
Le 26/08/2021 à 11H du matin, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DU LYCEE TIGHNARI POUR RECEVOIR LA FACULTE DES SCIENCES A FKIH BEN SALAH. RESERVE AUX PME/ COOPERATIVES/UNIONS COOPERATIVES/AUX TAUX ENTREPRENEURS Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à 80.000,00 Dh (Quatre-vingt Mille

Dirhams). L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 460 000,00DH TTC (Cinq millions quatre cent soixante mille dirhams Toutes taxes comprises) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

au bureau précité.
- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics. Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministre de l'équipement, du transport et de logistique suivant :
Qualification : A.2 Classe 3. Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6938/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKCH- SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HRARA
CADAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 08 / 2021

Le 31/08/2021 à 10H00 il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune territoriale Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **CONSTRUCTION D'UNE PISTE ROUTIERE AU DOUAR LAABADA A LA CT AYIR (IERE TRANCHE) - PROVINCE DE SAFI** Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la commune territoriale d'Ayir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs)**.
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Cent Trente Sept Mille Cent Cinquante Dirhams Quarante Centimes / (737 150,40 Dhs) TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31et148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics.
- * soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au Président de la CT Ayir ;
- * soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des Marchés au siège de la CT Ayir;
- * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents installés au Maroc devront fournir une copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification suivants :

SECTEUR	CLASS E	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B : Travaux routiers et voiries urbaines	4	B1 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT ROUTIER COURANT B3 : OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ROUTIERS ET TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT B5 : ASSISE NON TRAITE ET ENDUIT SUPERFICIEL

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6934/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rurale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021
(RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Mercredi 08 Septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : **Travaux d'aménagement hydro-agricole dans la zone d'action de la direction provinciale de l'agriculture d'Azilal.**

- Lot N°01 : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau du périmètre Ait Oumdis, Commune territoriale Ait Oumdis, Cercle Fetouaka, Province d'Azilal.
- Lot N°02 : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des périmètres de Bzou et Tisqui, Commune territoriale Bzou et Tisqui, Cercle Bzou, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma,

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Quinze Mille Dirhams (15 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Trente Mille Dirhams (30 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Huit cent quatorze mille vingt dirhams (814 020,00 dhs)
- Lot n° 2 : Un million quatre cent trente-trois mille huit cent cinquante-six dirhams (1 433 856,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dossier technique comprend :

- Pour lot n°02 :

- Il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante:

Branche d'activité	Qualifications	Catégorie
4 : Travaux de pose de canaux portes et conduites d'irrigation	4.1 : Construction de petits canaux d'irrigation	Classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°6936/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKCH- SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HRARA
CADAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 09 / 2021

Le 31/08/2021 à 11H30, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune territoriale Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **ELARGISSEMENT DE LA PISTE GOUDRONNEE DE LAKOUASSMA RELIANT LA RP 2313 ET LA RR 301 A LA CT AYIR (IERE TRANCHE) -PROVINCE DE SAFI**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la commune territoriale d'Ayir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Dix Mille Dirhams (70 000,00 Dhs)**.
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions Huit Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Trente Sept Dirhams Soixante Deux ((2 849 937,60 Dhs) T.T.C**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics.
- * soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au Président de la CT Ayir ;
- * soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des Marchés au siège de la CT Ayir;
- * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents installés au Maroc devront fournir une copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification suivants :

SECTEUR	CLASS E	QUALIFICATIONS EXIGÉES
A : Construction	4	A2 : TRAVAUX COURANT EN BÉTON ARME – MAÇONNERIE POUR BÂTIMENT
B : Travaux routiers et voiries urbaines	4	B1 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT ROUTIER COURANT B3 : OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ROUTIERS ET TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT B5 : ASSISE NON TRAITE ET ENDUIT SUPERFICIEL

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6935/PA

« ADASAN TRADING & CO SARL AU »
 AU CAPITAL SOCIAL
 DE 100 000,00 DHS
 SIEGE SOCIAL : 46 BD
 ZERKTOUNI ETG 3 N°6,
 CASABLANCA
 DISSOLUTION
 ANTICIPÉE

Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2021 de la société « ADASAN TRADING & CO SARL AU » au capital social de 100 000,00 dirhams, sise à Casablanca, 46 BD ZERKTOUNI ETAGE 3 N°6, a décidé ce qui suit :
 - Dissolution anticipée de la société.
 - Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'un liquidateur : Mr OULHOUS HASSAN, CIN N°J242739.
 - Fixation du siège de liquidation à Casablanca, 46 BD ZERKTOUNI ETG 3 N°6.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 29/07/2021 sous le numéro 788522.

N° 6941/PA

HT BEAUTY LOUNGE
 SARL AU

AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/06/2021, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « HT BEAUTY LOUNGE » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
 Objet social : la société a pour objet : L'exploitation d'un salon de beauté d'esthétique et de coiffure; Réalisation des soins esthétiques (bronzage, manucure, le maquillage, les ongles, les soins de visage et du corps, relaxation, modelage esthétique ainsi que les conseils de beauté.....)
 Achat, vente et commercialisation des accessoires aux soins de manucure, soins esthétiques et de coiffure ; Achat, vente et commercialisation de tous produits de beauté et accessoires rattachés à l'activité d'esthétique et de coiffure ; Commerce de détail de parfumerie et des produits de toilette, capillaire, d'hygiène et de beauté ;
 Siège social : 31 RDC RUE BABYLONE MAGASIN N°1 RESIDENCZE ABDERRAHMANE, CASABLANCA
 Durée : 99 ans
 Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams
 Année sociale : l'année sociale commence le 01/ 01 et finit le 31/12
 Gérance : Mme TAYANE HANANE, titulaire de la C.I.N N°BH328853
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N°512081 du registre de commerce.

N° 6942/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE
 D'INEZGANE
 AIT MELLOUL
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DU BUDGET
 ET DES MARCHES

SERVICE DES
 MARCHES
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 08/2021/INDH

Le 26 AOUT 2021 à 10H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN MARCHE D'UNE UNITE DE TRAITEMENTS DES EAUX AU CENTRE D'HEMODIALYSE A LA COMMUNE LQLIAA, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10.000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams).
 - L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.440.000,00 TTC (Un million quatre cent quarante mille dirhams 00 centimes toute taxe comprise.).
 Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 25 Aout 2021 à 10H, (Heure limite pour le dépôt)
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.
 N° 6943/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Economie,
 des Finances
 et de la Réforme
 de l'Administration
 Direction des Affaires
 Administratives
 et Générales
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 SUR OFFRES DE PRIX
 N° 37/2021/MEFRA/
 AC/INF

Le 07 septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Mi-

nistère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, 2ème étage, Quartier administratif - Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le transfert du matériel informatique (les plateformes de secours) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration vers le nouveau Datacenter de BACKUP

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Rabat - Chellah. Bureau n°234, 2ème étage Entrée «D». Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma) Rubrique "Appel d'Offres".
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DH (Vingt Mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : 864 000,00 DH TTC (huit cent soixante-quatre mille dirhams toutes taxes comprises).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux

marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • soit envoyer leurs plis par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
 • soit les déposer, contre récépissé dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ;
 • soit les remettre au Prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
 • soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
 Une réunion est prévue pour le 17 Aout 2021 à 11 heures, à la Division des Systèmes d'information de la Direction des Affaires

Administratives et Générales, sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Quartier administratif - Rabat- Chellah
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.
 N° 6944/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Province d'Azilal
 Cercle d'Ouaouzerthi
 Caïdat d'Anergui
 Commune d'Anergui

**AVIS DU PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL D'ANERGUI
 POUR L'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES
 FONCTIONNAIRES SATISFAISANT LES CONDITIONS REGLEMENTAIRES
 AU TITRE ANNEE 2021**

Le Président de la Commune d'Anergui annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires de la dite commune, selon le planning suivant:

Type d'examen	Date d'examen	Lieu d'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requises
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2 ^{ème} grade (un poste)	28/08/2021	Siège commune d'Anergui	25/08/2021	Six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3 ^{ème} grade

Les fonctionnaires concernés devront déposer leur dossier de candidature au service personnel de la dite commune. Dernier délai, le : 25/08/2021 à 16h30.

N°6939/PA

**ROYAUME DU MAROC
 AGENCE NATIONALE DES PORTS
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 23/DRPS/IANP/ESS/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le 27/08/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DU PLAN D'EAU LOCAUX ADMINISTRATIFS, TERRE-PLEINS, CHANTIER NAVALE ET VOIRIES AINSI QUE L'EVACUATION DES ORDURES A LA DECHARGE PUBLIQUE ET JARDINAGE DU PORT D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **11 200,00 ONZE MILLE DEUX CENTS DIRHAMS**
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **750 758,40 TTC**
SEPT CENT CINQUANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE HUIT DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au BP N° 39 Safi.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **16/08/2021 à 11H00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi T: 0524462929 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°6940/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une
S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
13/07/2021. IL a été établi
les Statuts d'une Société à
Responsabilité Limitée ,
dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Denomination : "
CONCEPT BETON EPOXY
" S.A.R.L.

Siège Social : N°7 MAGA-
SIN 1 LOT AOUDI 1
BOUZNKA .

Associés :
- Mr. ABDELLATIF TA-
BICH, apporteur en numé-
raire 25 000.00 Dhs soit 250
Parts sociales.
- Mr. BELKAID BOUQFA,
apporteur en numéraire 25
000.00 Dhs soit 250 Parts
sociales.

- Mr. LAHRICHI NABIL,
apporteur en numéraire 25
000.00 Dhs soit 250 Parts
sociales.

- Mme. HAMDALOU
SARAH, apporteur en numé-
raire 25 000.00 Dhs soit
250 Parts sociales.

Objet : - TRAVAUX DIVER-
S OU CONSTRUCTIONS,
REALISATIONS DES TRAVAUX
DE TRAITEMENT DE SOL.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par : Mr. ABDELLA-
TIF TABICHI.

Dépôt légale : la société a
été immatriculée au registre
de commerce au Tribunal
du Première Instance de
Benslimane sous le N°427
RC N°7041.

N° 6945/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVI PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 13 /CK/2021
- Le 31 Aout 2021 à 10H30,
Il sera procédé dans les bu-
reaux de la Commune Ter-
ritoriale de Kceibia l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert pour :

« Location des Cafés au
pole d'attraction pour le dé-
veloppement de l'économie
Sociale des Sports et des
Loisir à La Commune de
Kceibia »

- Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré auprès
du bureau des marchés de
la Commune de Kceibia, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat.
www.marches publics.
gov.ma

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 6.000,00 dhs pour chaque
café.

- le Prix Estimatif minimum
de location est fixé à la
somme de : 2.000,00 dhs
par mois et Pour chaque
café.

- Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions du Décret n° 2.12.349
du 08 Joumada I 1434

(20Mars 2013) relatif aux
Marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les transmis par voie
électronique au portail des
MP

Il est prévu une visite de
lieu le 23 Aout 2021 à 11h00

- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article, 09 du cahier de
charge.

N° 6946/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVI PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 14 /CK/2021

- Le 31 Aout 2021 à 11 H00,
Il sera procédé dans les bu-
reaux de la Commune Ter-
ritoriale de Kceibia l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert pour :

« Location d'un café-rea-
staurant au pole d'attraction
pour le développement de
l'économie Sociale des
Sports et des Loisirs à La
Commune de Kceibia »

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
bureau des marchés de la
Commune de Kceibia , il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
www.marches publics.
gov.ma

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 7.500,00 dhs pour chaque
café-restaurant.

- le Prix Estimatif minimum
de location est fixé à la
somme de : 2.500,00 dhs
par mois et Pour chaque
café - restaurant.

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
du Décret n° 2.12.349 du 08
Joumada I 1434 (20 M ars
2013) relatif aux marchés
publics .

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis .

- Soit les transmis par voie
électronique au portail des
marchés publics.

Il est prévu une visite de
lieu le 23 Aout 2021 à
11h00

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 09 du cahier de
charge.

N° 6947/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVI PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°15/CK/2021

Le 31 Aout 2021 à 11 H30, Il
sera procédé dans les bu-
reaux de la Commune Ter-
ritoriale de Kceibia l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert pour :
« Location d'une piscine
Communale au pole d'attraction
pour le développement de
l'économie Sociale des Sports
et des Loisirs à La Commune
de Kceibia »

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
bureau des marchés de la
Commune de Kceibia , il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
www.marches publics.
gov.ma

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 30.000,00 dhs .

- le Prix Estimatif minimum
de location est fixé à la
somme de : 10.000,00 dhs .
par mois.

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
du Décret n° 2.12.349 du 08
Joumada I 1434 (20 M ars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les transmis par voie
électronique au portail des
marchés publics.

Il est prévu une visite de
lieu le 23 Aout 2021 à 11h00.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles 07, 08,09 et
10 du cahier de charge.

N° 6948/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
11/2021/BG

Le 26 Août 2021 à 10 heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de M. Le Gouverneur
de la Province de Khénifra
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix concer-
nant :

Travaux d'aménagement
des bâtiments administra-
tifs des sièges caïdat El
Kbab, caïdat El Hammam,
caïdat Aguelmam Azegza,
caïdat Moha Ou Hammou
Zayani et 1ère, 2ème, 3ème
et 4ème arrondissement de
Khénifra - Province de Khé-
nifra

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès ser-
vice provincial des marchés
relevant du Secrétariat Gé-

néral de la Province de Khé-
nifra, il peut également être
téléchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Dix sept mille Dirhams
(17.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Six cent quatre
vingt huit mille quatre cent
soixante quatre dirhams
TTC (688.464,00 Dhs TTC)
Le présent appel d'offres est
réservé aux petites et
moyennes entreprises, aux
coopératives, aux unions de
coopératives et à l'auto-en-
trepreneur.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148, 149 et 150 du dé-
cret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics, et l'arrêté
du ministre de l'économie
et des finances n° 20-14 du
8 Kaada 1435 (4 Septembre
2014) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pub-
lics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des marchés ;

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
- Soit les déposés par voie
électronique au portail des
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règlement
de consultation.

N° 6949/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
12/2021/BG

Le 26 Août 2021 à 11 heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de M. Le Gouverneur
de la Province de Khénifra
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix concer-
nant :

Travaux d'aménagement
des logements administra-
tifs : logement caïd d'Aguel-
mam Lehri, logement caïd
Khalifa Ououamana - Pro-
vince de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès ser-
vice provincial des marchés
relevant du Secrétariat Gé-
néral de la Province de Khé-
nifra, il peut également être
téléchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Dix mille Dirhams
(10.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Trois cent qua-
tre vingt douze mille huit
cent soixante dix huit di-
rhams et vingt centimes
TTC (392.878,20 Dhs TTC)
Le présent appel d'offres est
réservé aux petites et
moyennes entreprises, aux
coopératives, aux unions de
coopératives et à l'auto-en-
trepreneur.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148, 149 et 150 du dé-
cret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics, et l'arrêté
du ministre de l'économie
et des finances n° 20-14 du
8 Kaada 1435 (4 Septembre
2014) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pub-
lics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des marchés ;

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposés par voie
électronique au portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règlement
de consultation.

N° 6950/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2021

Le 26/08/2021 à 10 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammaia sis à 14 Avenue des FAR Mohammaia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **Contrôle de qualité des travaux de signalisation horizontale, verticale et glissières de sécurité du réseau routier relevant de la DPETLE de Mohammaia, Préfecture de Mohammaia.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammaia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Mille cinq cent cinquante dirhams (1550.00dhs).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent –trois mille six cent quatre-vingt dirhams, zéro centimes TTC (103 680,00 dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammaia à l'avenue des FAR Mohammaia
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :
Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Catégorie	Activité	Qualification
3	CQ	CQ16 et CQ17

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°6951/PA



07:00 : Lecture du Saint Coran
 07:05 : Tinoubka
 07:40 : Ichaa Mamlaka
 08:35 : Amouddou
 09:30 : Oujouh El Jadida
 10:00 : Hayat Jadida
 10:20 : Hayati
 11:15 : Marhba bi Shabi
 11:50 : Moudir Laam
 12:10 : Moudir Laam
 12:25 : Ahlam City
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Naam Lalla
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Chabab Mamlaka
 14:50 : Chabab Fi Wajjha
 15:50 : Amakin Fi Dakira
 16:40 : Hayat Jadida
 17:00 : Entre Ciel et Terre : Taiwan
 18:00 : Moudawala
 18:50 : Majala Ar-ryadia
 19:00 : JT en Français
 19:20 : Marhba bi Shabi
 19:50 : Intidarat
 19:55 : Moudir Laam
 20:10 : Moudir Laam
 20:25 : Ahlam City
 21:00 : JT Principal
 22:00 : Hayna
 22:31 : Hayna
 23:05 : Sounaa Fourja
 23:40 : Dernier bulletin d'information
 00:00 : Moudawala
 01:00 : Entre Ciel et Terre : Taiwan
 02:00 : Oujouh El Jadida
 02:30 : Naam Lalla Ep22
 03:00 : Marhba bi Shabi
 03:30 : Hayati
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Ichaa Mamlaka
 06:00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 06:55:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
 08:25:00 : FEUILLETON : YAWMIYAT TABIB
 09:10:00 : SERIE : HDI-DANE F GUELIZ
 09:40:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOU-MICHA
 09:50:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
 10:30:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 11:05:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
 12:00:00 : SERIE : KOULNA JIRANE
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:10:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 14:00:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:10:00 : FEUILLETON : FADILA
 15:25:00 : SERIE : HDI-DANE F GUELIZ
 15:55:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim
 17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:50:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 17:55:00 : DESSIN ANIME : Glumpers
 18:00:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE
 18:05:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:20:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOU-MICHA
 18:30:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA
 19:20:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 20:40:00 : SERIE : CHAHID QABLA AL 7ADF
 20:50:00 : SERIE : FED TV
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:40:00 : JEU : NKATCH-FOU BLADNA
 23:10:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 00:15:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 01:00:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:50:00 : LONG-METRAGE : KALAM ASSAH-RAE
 03:15:00 : MAGAZINE : MA3A ANASS
 04:10:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA
 04:55:00 : SERIE : Al boued al akhar



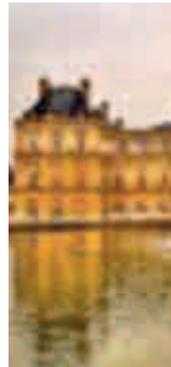
05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (rediff.)
 11h05 Emission « Hyati »
 12h05 Emission « Eco Débat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission « Moutir lil jadal »
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « On S'dit Tout »
 18h05 Emission « Binatna »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Mina lqahira »
 22h05 Emission « FBM Imowajaha »
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Mina lqahira »
 00h05 « Débrief Rabat »



05H25 : Tfou : Dessins animés
 08H25 : Familles nombreuses
 10H00 : Les feux de l'amour : Série
 11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12H00 : Journal
 12H55 : Camping Paradis. Série
 16H30 : Les plus belles vacances. Divertissement
 17H35 : Ici tout commence. Série
 18H10 : Demain nous appartient : Série
 18H55 : Météo
 19H00 : Journal
 19H45 : My million
 20H05 : Magnum : Série
 21h50 : Magnum : Série
 23h35 : Blacklist : Série américaine
 00h25 : Tirage de l'Euro millions



05H00 : Le 6h info
 05H30 : Télé-matin
 08H30 : Amour,



gloire et beauté : Série américaine
 09H00 : JO : Tokyo 2020
 12h00 : Journal
 12h55 : JO : Tokyo 2020
 16h40 : JO club
 17h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18H50 : Météo
 19H00 : Journal
 19H45 : Un si grand soleil : Série française
 20H05 : Si les murs pouvaient parler : Magazine
 22h00 : Bouche cousue : Documentaire
 23h15 : JO : Tokyo 2020



05h00 : M6 music
 05h50 : M6 kid
 07h45 : M6 boutique
 09h00 : Ça peut vous arriver chez vous : Magazine
 11h45 : Le 12.45
 12h35 : En famille. Série
 13h00 : Comme une envie de romance : Téléfilm
 15h05 : Incroyables transformations : Divertissement
 16h35 : Caméra canapée. Divertissement
 17h45 : Chasseurs d'appart'
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : En famille
 20h05 : Mince alors ! Film
 21h55 : C'est quoi cette famille ? ! Film
 23h45 : Enquêtes gourmandes : le secret du chef : Téléfilm
 01h30 : Les nuits de M6.



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes : Magazine
 19h50 : La minute vieille
 19h50 : Amazonie : enquête au cœur des luttes indigènes : Documentaire
 21h20 : Shéhérazade. Film



23h35 : Bornéo la forêt disparue : Documentaire
 22h15 : La démocratie ou les citoyens au pouvoir
 23h10 : L'intendant Sansho : Film



04H55 : JO : Tokyo 2020
 09h05 : Plus belle la vie
 09h35 : OPJ. Série
 10h35 : L'info outre-mer
 10h50 : Le 12-13
 11H55 : JO : Tokyo 2020 « Athlétisme Finale »
 13H10 : Le Renard
 15h15 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16H00 : Slam
 16H45 : Questions pour un champion : Jeu
 17H30 : Le 18.30



18H00 : Le 19-20
 19H00 : Vu : magazine
 19H20 : Plus belle la vie : Série française
 19H45 : Tout le sport
 20H05 : Soupçons. Série
 21h55 : JO : Tokyo 2020 : Sport
 23h15 : L'impératrice Michiko, la force du roseau : Documentaire
 00h25 : Cuisine ouverte
 00h55 : JO 1 : Tokyo 2020. En direct. Athlétisme

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infodis

Commission de l'orthographe de la presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriam Kammich

Portrait



Teddy Riner, hors normes

Teddy Riner, même seulement en bronze en poids lourds, a donné une dimension encore plus monumentale à sa stature déjà hors normes, aussi bien sur les tatamis qu'en dehors, en partageant l'or olympique de l'épreuve par équipe mixte avec les Bleus, samedi à Tokyo.

Au bout d'une olympiade comme au-

cune autre, le colosse guadeloupéen n'est pas devenu le premier poids lourd triple champion olympique de l'histoire comme il l'ambitionnait. Mais, à la faveur de la nouvelle épreuve par équipe mixte, il rejoint néanmoins le Japonais Tadahiro Nomura, seul autre judoka trois fois médaillé d'or olympique, lui en poids légers (1996, 2000, 2004).

Avec le bronze obtenu en +100 kg dès 2008, sa collection de médailles olympiques devient record: avec cinq, il égale, à 32 ans, la légende japonaise Ryoko Tani, elle toutefois récompensée uniquement en individuel entre 1992 et 2008.

Aux Mondiaux, ça fait déjà belle lurette que Riner n'a plus d'équivalent: depuis dix ans et son cinquième sacre côté messieurs, et depuis 2015 et son huitième, femmes et hommes confondus. Au total, entre 2007, quand il est devenu le plus jeune judoka champion du monde, l'année de ses 18 ans, et 2017, il y a empilé dix couronnes, huit en +100 kg et deux en toutes catégories. Du jamais-vu.

La "decima", jalon symbolique du sport, lui tenait à cœur. "J'ai envie de marquer l'histoire de mon sport", répète-t-il.

Depuis son enfance, Riner, 2,03 m pour 140 kg environ à son poids de forme, évolue dans un corps hors norme. Avant d'en faire une arme fatale, il lui a fallu apprendre à l'appriivoiser.

Quand il était encore bébé, "un jour,

je l'ai mis sur la balance et il avait pris un kilo, j'ai eu la trouille, j'ai couru chez le pédiatre", raconte à l'AFP sa mère Marie-Pierre.

"Il a poussé à la vitesse de l'éclair. En maternelle, il faisait déjà autour d'1,30 m", se souvient-elle.

"Un jour, il m'a dit: +Maman, elle est où, ma place ? Quand je suis avec les grands, on me dit que je ne suis pas à ma place, quand je suis avec les petits, pareil... Je dois jouer avec qui ?+ Quand un enfant vous dit ça, vous avez les larmes aux yeux!", revit la maman, qui a consulté un psychologue pour enfants à l'époque.

"J'ai toujours été conscient de la différence. Quand je prenais le métro, je voyais les regards sur moi tout de suite. J'ai appris à faire avec", garde en mémoire Riner, entré à l'Insep dès quinze ans, une exception.

Ce qui fait sa particularité, c'est qu'il conjugue silhouette imposante et vivacité et mobilité inhabituelles en poids lourds.

Des qualités immédiatement repérées, quand il était encore adolescent, par Franck Chambily, son entraîneur depuis une quinzaine d'années qu'il qualifie de "deuxième père". "C'était en 2005, on m'avait dit: +Vas voir, il y a un lourd qui n'est pas mal, coordonné, hors norme, raconte-t-il. Effectivement, dans ces catégories d'âge et de poids, on n'avait pas l'habitude de voir des costauds, et celui-là n'était pas un petit gros."

Sa réussite, Riner la puise aussi dans sa haine absolue de la défaite. "Pour lui, c'est un calvaire, c'est comme si on lui coupait un bras", résume Chambily, qui prend l'exemple d'un tournoi juniors à l'Insep.

"Il était cadet et il perd en demi-finale face au champion de France juniors. Et puis hop, il disparaît. Il avait fallu aller le chercher, il pleurait comme un gamin. Il n'avait pas gagné la médaille d'or, donc il ne voulait plus combattre."

En seniors, Riner, resté vaincu pendant 154 combats et près de neuf ans et demi entre septembre 2010 et février 2020, n'a connu que quatre défaites, la plus récente en quarts de finale en +100 kg vendredi, face au N.1 mondial Tamerlan Bashaev.

"Il met de l'ambiance, il est très farceur, très pétillant, témoigne un de ses préparateurs physiques, Julien Corvo. Pour autant, c'est un acharné de travail. Très volontaire et très positif."

Au-delà des tapis, et au fil de la construction d'un palmarès d'exception, le champion, décrit à l'AFP comme "une force de la nature au grand cœur" par son ami de jeunesse, l'ancien judoka Fred Escalante, s'est taillé une sacrée cote de popularité, qui lui vaut d'être convoité par les sponsors.

En témoigne sa huitième place au classement des cinquante personnalités préférées des Français fin 2020, établi par le Journal du dimanche, ou encore sa statue de cire au musée Grévin.



J'ai envie de marquer l'histoire de mon sport

Sport

Rabab Arafî, entre autres athlètes marocains, rejoint le contingent des éliminés



Les athlètes marocains Abdelati El Guesse et Nabil Oussama ont été éliminés, dimanche, en demi-finale du 800 m (hommes) des Jeux olympiques de Tokyo.

El Guesse a occupé la 8^e et dernière position de la première demi-finale (1:46.85), remportée par le Polonais Patryk Dobek (1:44.60) devant le Kényan Emmanuel Kipkurui Korir (1:44.74), qui ont assuré tous deux leur qualification pour la finale.

De son côté, Nabil Oussama a pris la 4^e place de la 3^e demi-finale avec un chrono de 1:46.42. Les deux premières

places de cette série sont revenues au Kényan Ferguson Cheruiyot Rotich (1:44.04) et au Bosnien Amel Tuka (1:44.53).

Samedi, le Marocain Mustapha Smaili a été éliminé au premier tour de ce concours, en se classant 4^e de la 6^e série des qualifications avec un temps de 1:46.05. La finale de cette épreuve aura lieu le 4 août.

Par ailleurs, l'athlète marocaine Rabab Arafî n'a pu terminer la course du 1500 m. Elle était engagée dans la troisième série du premier tour.

Samedi, Arafî a été éliminée en demi-finale du concours du 800 m

dames. Elle s'est classée 6^e de la 3^e demi-finale en signant un chrono de 1:59.86. La première place est revenue à la Britannique Keely Hodgkinson (1:59.12), devant la Chinoise Chunyu Wang (1:59.14) et l'Américaine Raevyn Rogers (1:59.28).

L'athlète marocaine s'était qualifiée pour les demi-finales à la faveur de sa 3^e place lors de la 6^e série de qualifications en 2 min 00 s et 96/100^e.

Enfin, le lutteur marocain Zied Ait Ouagram a été défait par le Hongrois Tamas Lorincs au tour des huitièmes de finale, catégorie 77 kg (lutte gréco-romaine).

Laurent Marcell Jacobs Pas de mots pour décrire ce moment

"Mon seul rêve en arrivant ici était d'entrer en finale", a assuré l'Italien Laurent Marcell Jacobs, vainqueur surprise dimanche à Tokyo du premier titre olympique sur 100 m depuis la retraite d'Usain Bolt.

Vous attendiez-vous à ce titre ?

"Non, non, mon seul rêve en arrivant ici était d'entrer en finale. C'est incroyable, je n'ai pas de mot pour décrire ce moment. Je pense avoir besoin de quatre ou cinq ans pour réaliser, comprendre ce qu'il s'est passé, c'est incroyable. J'ai travaillé très dur pour arriver ici dans la meilleure forme possible."

L'Italie a gagné deux titres avec celui de la hauteur, qu'est-ce que cela représente ?

"C'est incroyable. Hier soir on jouait à la playstation dans ma chambre avec Gianmarco (Tamben), et on se disait: +Imagine si on gagne? Noonon... C'est impossible, n'y pense pas+. Et ce soir, je l'ai vu gagner 5 minutes avant moi, je me suis dit +je le fais+. C'est vraiment un très bon gars, incroyable, je l'adore. Il est passé par de mauvais moments et maintenant nous sommes tous les deux champions olympiques."

Vous n'étiez jamais descendu en dessous de 10 secondes cette année, qu'avez-vous changé ?

"J'ai créé une très bonne équipe autour de moi, j'ai travaillé dur sur le plan psychologique. Car avant quand arrivait les moments importants, mes jambes n'étaient

pas bonnes. Maintenant mes jambes répendent bien au bon moment. Je remercie mon équipe. A l'entraînement, on a changé le départ, mais surtout travaillé mentalement. Avec aussi une bonne alimentation, les kinés..."



Les opposants japonais aux Jeux impuissants mais toujours en colère



Kai Koyama était devant le Stade olympique de Tokyo quand les feux d'artifice ont jailli pour la cérémonie d'ouverture des JO-2020. Mais contrairement à beaucoup de ceux qui l'entouraient, il n'applaudissait pas: il protestait.

Pendant des mois, des sondages au Japon ont montré une forte opposition à la tenue des JO, qui n'a fait que croître avec l'augmentation des cas de Covid-19 et la lenteur de la vaccination dans l'archipel.

Mais depuis la cérémonie d'ouverture le 23 juillet, l'hostilité locale

envers les Jeux semble avoir faibli. Plus de la moitié des foyers à Tokyo ont suivi le spectacle à la télévision, et de longues files d'attente de personnes souhaitant se prendre en photo devant les anneaux se sont formées près du Stade olympique.

Le Japon a déjà battu son record de médailles d'or pour des JO, et les boutiques vendant des produits dérivés des Jeux ont signalé un bond de leurs ventes.

Mais rien de tout cela n'ébranle M. Koyama et d'autres opposants de longue date aux JO, qui continuent

d'organiser des manifestations, même si elles n'attirent que quelques dizaines de personnes.

"Les vies sont plus importantes que les médailles", scandaient des manifestants anti-JO devant les bureaux du Premier ministre Yoshihide Suga à Tokyo un soir de la semaine dernière.

M. Koyama était parmi eux, exhortant M. Suga à annuler les Jeux et à se concentrer sur la flambée de cas de coronavirus au Japon, qui vient de forcer le gouvernement à prolonger l'état d'urgence à Tokyo et à inclure quatre départements supplémentaires dans ce dispositif.

"Je suis tellement en colère", a dit à l'AFP ce peintre d'une quarantaine d'années. "Des gens meurent tous les jours, mais les Jeux olympiques se poursuivent".

Ces JO se déroulent selon des règles très strictes, les spectateurs étant interdits sur la quasi-totalité des sites et les participants étant soumis à de nombreuses restrictions.

Mais pour M. Koyama, la tenue de l'événement encourage la population à faire fi des consignes des au-

torités.

Il était à l'extérieur du Stade olympique le 23 juillet quand les vociférations des manifestants utilisant des haut-parleurs ont pu être entendues dans l'enceinte presque vide.

"Je me suis senti impuissant et en colère quand j'ai vu les feux d'artifice (...) annonçant que les Jeux avaient commencé, malgré l'opposition de 80% de la population japonaise".

Kai Koyama a canalisé sa frustration dans une exposition intitulée "Déclaration pour la fin des Jeux olympiques" rassemblant des oeuvres d'art symbolisant l'opposition à l'événement.

D'autres Japonais s'étaient opposés très tôt à la candidature de Tokyo pour les JO-2020, bien avant le coronavirus.

Un autre peintre, Takatoshi Sakuragawa, 55 ans, avait eu du mal à comprendre pourquoi le Japon était en lice lors du vote du Comité international olympique (CIO) en 2013, alors que l'archipel était encore sous le choc du tsunami de 2011, qui avait fait quelque 18.500 morts ou disparus et déclenché l'accident nucléaire

de Fukushima.

"Je me suis demandé pourquoi ils dépensaient de l'énergie dans quelque chose comme les Jeux olympiques, après notre pire catastrophe", a-t-il déclaré à l'AFP.

Le comité de candidature de Tokyo avait fait valoir que les JO aideraient à réhabiliter la région sinistrée grâce au "pouvoir du sport".

Cependant, un sondage réalisé en mars auprès des habitants des zones les plus durement touchées par le désastre de 2011 a révélé que 61% d'entre eux contestaient le fait de dire que les Jeux de Tokyo aideraient à la reconstruction de la région sinistrée.

Seules quelques compétitions olympiques ont d'ailleurs été organisées dans cette région du nord-est du pays, et la plupart sans spectateurs à cause de la crise sanitaire.

M. Sakuragawa essaie de se désintéresser des Jeux, même s'il aime d'habitude regarder le sport. "Mais quelle que soit la chaîne de télévision que j'allume, ils sont diffusés, donc je suis en quelque sorte obligé de regarder".



Fin du stage de l'équipe nationale de futsal en Serbie

Le stage de l'équipe nationale de futsal en Serbie a pris fin dimanche, avec la programmation de deux matches amicaux contre la sélection serbe.

La sélection nationale de futsal s'est imposée lors de la première rencontre sur le score de 8 buts à 4, avant de faire match nul (3-3) face au même adversaire lors du deuxième match, indique un communi-

qué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) publié sur son site web.

Ce stage s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale pour la phase finale de la Coupe du monde, qui aura lieu du 12 septembre au 3 octobre prochains en Lituanie.

Le Maroc évoluera dans le groupe C aux côtés du Portugal, de la Thaïlande et des Îles Salomon.

Le rêve du doublé s'évapore pour le Wydad

ASFAR-MAT pour une finale prometteuse de la Coupe du Trône

Le Moghreb de Tétouan (MAT) s'est qualifié pour la finale de la Coupe du trône de football, en battant le Wydad de Casablanca (WAC) par 5 tirs au but à 3 (temps réglementaire et prolongations 2-2), dimanche soir en demi-finale disputée au Grand stade de Marrakech.

Ayoub El Kaabi, meilleur buteur de la Botola Pro D1 cette saison (18 réalisations), a profité d'un ballon mal dégagé par la défense tétouanaise pour ouvrir le score à la 42^e minute.

Au début du second acte, le MAT est parvenu à recoller au score grâce à Hicham El Khaloua (46^e), avant qu'Anas Jabroun ne donne l'avantage au club de la Colombe blanche (70^e).

Quatre minutes plus tard, Saimon Msuva a marqué le but de l'égalisation d'une tête plongeante.

El Kaabi pensait avoir délivré les siens en marquant à la 118^e minute, mais son

but a été refusé après recours à la VAR.

Le WAC, neuf fois vainqueur de ce trophée, a validé son billet pour le carré d'as en dominant le Chabab de Mohammédia

La revanche du MAT sur la RSB

En se qualifiant pour la finale de la Coupe du Trône, le MAT a fait d'une pierre deux coups. Les Tétouanais assurent leur présence la saison prochaine en Coupe de la Confédération et par là même barrent la route à la Renaissance de Berkane, équipe qui les a battus lors de l'ultime journée du championnat pour qu'ils soient relégués en Botola D2.

En terminant 4^eme, la RSB ne participera pas à la Coupe de la Confédération, épreuve que le club avait remportée en 2020, mais elle pourrait être engagée en Coupe arabe des clubs champions dont la finale de l'édition 2020 se jouera le 23 de ce mois au Complexe Moulay Abdellah de Rabat entre le Raja de Casablanca et l'équipe saoudienne de l'Itihad de Jeddah.



Remue-ménage dans la Fédé de boxe

La Fédération Royale marocaine de boxe (FRMB) a décidé, lors d'une réunion d'urgence tenue samedi, de dissoudre la Direction technique nationale (DTN), y compris les cadres en charge des équipes nationales et de geler toutes ses activités jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire, prévue en septembre prochain.

"Suite aux mauvais résultats réalisés aux JO de Tokyo qui étaient en deçà des prévisions, le bureau fédéral a tenu une réunion d'urgence, à l'appel du président de la FRMB, consacrée à l'examen des causes ayant conduit à cet échec inattendu", indique un communiqué de l'instance fédérale.

"En vertu des prérogatives que lui confère l'article 24 des statuts de la FRMB, il a été décidé, après un débat approfondi et avec l'approbation des membres du bureau fédéral, de dissoudre la DTN, y compris l'ensemble des cadres en charge des équipes nationales et de geler toutes les activités, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue en septembre prochain", poursuit la même source.

Le noble art marocain est sorti breidouille de l'édition de Tokyo, après l'élimination des six pugilistes qui étaient en lice, en l'occurrence Mohamed Hammout (moins 57 kg), Mohammed Assaghir (75-81 kg), Abdelhaq Nadir (57-63 kg), Rabab Cheddar (51 kg), Youness Baalla (81-91 kg) et Oumaima Bel Habib (69 kg).

Au Paris SG, encore plus de stars mais toujours des questions

Au Paris SG, recruter n'est pas gagner: le Trophée des champions perdu dimanche a rappelé à l'entraîneur Mauricio Pochettino l'importance d'installer une identité de jeu autour de stars toujours plus nombreuses, pour la reconquête en L1 comme pour la quête en Ligue des champions.

"Nous avons de plus grandes choses à aller chercher cette saison", a lancé le technicien argentin, dimanche, après le revers (1-0) de son équipe.

Il n'empêche que laisser échapper une coupe que le PSG monopolisait depuis 2013 fait tache au vu de ses immenses moyens.

L'ambition du club, c'est de "gagner, gagner, gagner", comme le répète "Poche" en espagnol à chacune de ses conférences de presse.

Mais, avec huit défaites en 35 rencontres depuis son arrivée début janvier sur le banc, l'Argentin possède un bilan en décalage avec ses

déclarations.

Pour lui comme pour ses joueurs, éjectés par Lille du sommet de la Ligue 1 en mai dernier, l'exercice 2021-2022 se place sous le signe de la revanche.

"La Ligue des champions est un grand objectif, mais il faut aussi regagner le championnat et toutes les compétitions pour que ce soit une très grande saison", a détaillé Achraf Hakimi, dans un entretien à l'AFP, début juillet.

"Les Parisiens ont largement compris la leçon de la saison dernière. Ils vont avoir envie de rectifier le tir", décrypte pour l'AFP Eric Rabesandratana, ancien défenseur du PSG devenu consultant pour France Bleu Paris.

Pour son premier été dans la capitale, Pochettino a tenté d'insuffler sa philosophie de mouvement du ballon et de pressing, aidé par un recrutement XXL permis par le coup de pouce financier de l'ambitieux

propriétaire qatarien du club.

Le PSG a donc attiré deux anciens vainqueurs de la Ligue des champions, le défenseur Sergio Ramos et le milieu Georginio Wijnaldum, ainsi que le meilleur joueur du dernier Euro, le gardien Gianluigi Donnarumma et l'un des meilleurs latéraux du monde, Hakimi.

Dans le même temps, Neymar a prolongé son contrat jusqu'en 2025, Angel Di Maria jusqu'en 2022 et Kylian Mbappé, dont le bail expire en juin prochain, est pour l'heure toujours Parisien.

Cette armada-là doit, sur le papier, marcher sur la Ligue 1. Mais l'échec du Trophée des champions rappelle à Pochettino que le chantier est loin d'être fini.

"On a envie de voir la manière derrière les victoires, de voir du jeu collectif. Pochettino a eu une préparation complète, avec un recrutement qu'il a voulu. On va être plus exigeant, forcément", explique Ra-

besandratana.

En tête de sa liste des décisions à prendre, le choix du gardien N.1 entre Keylor Navas et Donnarumma, dont la cote a explosé après l'Euro qu'il a remporté avec l'Italie.

"La concurrence est importante, pas seulement dans les cages", a soufflé l'entraîneur, confronté au même dilemme en défense centrale.

L'arrivée de l'expérimenté Ramos rebat les cartes autour de Marquinhos et Presnel Kimpembe. Qui va démarrer les grands matches ? Paris peut-il jouer avec trois centraux derrière ? Les interrogations concernent autant la défense que l'attaque, où le cas Mbappé continue d'alimenter le mystère.

Si la superstar, qui sort d'un Euro raté avec les Bleus, ne prolonge pas d'ici fin août, elle risque de partir sans indemnités pour le PSG, qui l'a recrutée contre 180 M EUR en 2017.

A l'image du dossier "Kyky",

Paris n'en a peut-être pas fini avec le mercato et reste à l'affût d'une nouvelle opportunité. Aussi, des joueurs pourraient faire leurs valises d'ici le 31 août.

Mais l'objectif suprême reste le même: la Ligue des champions.

"S'il suffisait de prendre des joueurs pour gagner la Ligue des champions, je dirais que c'est l'année pour le Paris SG. Maintenant, il y a plein de choses aléatoires, notamment avoir les joueurs au bon moment, on connaît bien ça à Paris, avoir des blessés aux moments décisifs", rappelle Rabesandratana.

Malgré une finale en 2020 (perdue 1-0 face au Bayern) et une demi-finale la saison dernière (contre Manchester City), le PSG sera dans le chapeau 2 du tirage au sort prévu le 26 août et donc pas à l'abri de tomber sur du lourd dès la phase de groupes.

Pour Pochettino, la période de réglage est déjà comptée.

Le livre

- Tu te souviens de papa ? Du jardin à Manosque ?

- L'ennui, en Provence, c'est qu'il faut toujours arroser. Phrase sensée qui sera suivie d'un interminable silence puis de propos incompréhensibles ou selon Liliane incohérents. Dits d'une voix si faible que nous avons du mal à les entendre. Je ne m'étais pas avisé que parler demande une force dont elle est le plus souvent dépourvue. Ainsi, quand nous parlons, bredouille-t-elle d'une voix presque inaudible : - Ne me laissez pas seule, j'ai peur ! Liliane feindra ne pas avoir entendu. Je serre la main de ma mère réduite à quelques os fragiles. - Nous revenons bientôt, sois tranquille.

Dans la voiture, ma sœur laisse enfin voir son émotion. - Tu l'as entendue ? Elle dit qu'elle a peur. Tu crois qu'on la traite bien à la maison de retraite ?

- Mais oui. Elle se rapproche de la mort. Elle s'en rend compte. La mort c'est l'inconnu. Elle a toujours eu peur de l'inconnu. Donc...

- Elle n'a pas l'air de souffrir.

- Non, elle va s'éteindre tout doucement. Du moins c'est ce que j'espère. Tout ce que nous n'osons pas nous dire mais qui nous traverse l'esprit... A quoi bon vivre ainsi ? Végéter dans une maison de retraite a un prix. Un prix très élevé. Une fois et demi le salaire d'une institutrice. L'argent

mis de côté par mes parents s'amenuise à une vitesse qui ne manque pas d'inquiéter Liliane. Elle est désorientée aussi par le changement d'attitude de notre mère. Le conflit, l'affrontement étaient son mode habituel de relation. Ils n'ont plus lieu d'être. Je sens qu'obscurément, elle lui en veut d'être désormais sans défense et de coûter cher. Et ma sœur n'entre pas facilement dans le domaine de la mort qu'est la maison de retraite. Elle ne veut plus, n'ose plus s'y rendre seule. Après l'avoir déposée devant son immeuble, je gare la voiture devant chez moi. J'irai en vélo chez Pétrus, j'ai besoin de me défouler en pédalant vite et fort. Devant l'immeuble du centre-ville, le policier en faction m'est inconnu. Il ne me paraît ni costaud ni vigilant. Pas prêt du tout à contrer une attaque éclair. Celui qui est sur le palier devant la porte de l'appartement, bombe le torse, jambes écartées et me toise. A la bonne heure ! Voilà quelqu'un d'intimidant. Qu'éprouvent ces hommes qui passent leurs journées à attendre, à ne rien faire, à part un profond ennui ? Je montre patte blanche, j'entre chez mes amis, dans l'odeur apaisante de l'encens. Roya dans une robe noire à l'occidentale, Pétrus dans un vieux pull beige informe.

- Votre appel m'a inquiété.

- Nous ne sommes pas en



danger. Il ne s'agit pas de nous mais de Reto Müller, des «Enfants de l'Indus».

- Des nouvelles ?

- Hélas oui. Une aussi noble mission que celle de Reto ne peut que susciter l'estime de tous. Malheureusement, la vallée de l'Indus, à la pointe de la civilisation il y a 5000 ans, est dirigée par des gou-

vernements militaires qui ne gouvernent que leurs propres intérêts et ne se soucient pas du tout des montagnards pauvres du Nord, abandonnés aux diktats d'islamistes radicaux, une région dévastée par les guerres, les filières de la drogue, les trafics en tous genres, une zone de non-droit déstabilisée par les Chinois, les talibans, les da-

coïts, assurés de l'impunité dans un pays où les seules institutions stables sont la corruption et les services secrets. C'est pourtant là qu'oeuvrait l'association de Müller, jusqu'à ce que la situation politique interrompe son fonctionnement. Ces derniers temps, quand Pétrus me parlait de Reto, c'était avec réticence, hésitation.

- Reto, dit-il, a été trouvé ce matin dans son appartement de Genève par la femme de ménage. Mort. Un revolver à portée de main sur son bureau éclairé de sang.

- Suicide ? Meurtre ?

- On ne sait pas encore. On procède à l'autopsie, à des études balistiques.

- Qu'en pensez-vous ?

- Olivier, mon ami, il y a bien des choses que tu ignores sur Reto.

- Que m'auriez-vous donc caché ?

- Que Reto était accro aux drogues depuis toujours, intervenient Roya. Tu n'étais pas un de ses proches et nous ne voulions pas que tu te méfies de lui, que ta sœur et toi ne parrainiez plus de filleuls. Il a été en désintoxication. Il a replongé. Au Pakistan, il est facile de s'en procurer. Pour le reste, eh bien ! lis cette lettre. Je nous prépare du thé.

(A suivre)

Recettes

Meguena Omelette aux légumes

Ingrédients pour 10 personnes

200 g de blanc(s) de poulet
15 œufs
100 g d'oignons rouges
50 g de fines carottes
100 g de petites courgettes
50 g de petits pois
2 cuillerées à soupe de lait
1/2 bouquet de persil
3 brins d'estragon
10 brins de cerfeuil
2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
noix de muscade
sel
poivre

Préparation de la recette

Écosser les petits pois, peler les carottes, laisser cuire 4 minutes dans l'eau bouillante,

ajouter les courgettes, laisser cuire 3 minutes, ajouter les petits pois, laisser cuire 5 minutes et égoutter. Couper les courgettes et les carottes en petits morceaux. Couper les blancs de poulet en cubes et les faire dorer à la poêle.

Peler les oignons, les émincer, les faire revenir à la sauteuse 5 minutes à feu doux. Dans un saladier, fouetter les œufs, ajouter le lait et la noix de muscade, saler, poivrer, ajouter les herbes, tous les légumes, les cubes de poulet, et mélanger.

Allumer le four à 150 °C (th. 5) et huiler un moule à manqué. Ajouter les oignons dans le saladier, puis verser le tout dans la sauteuse et faire prendre le mélange à feu doux sans cesser de tourner. Verser le contenu de la sauteuse dans le moule, placer au four et laisser cuire 20 à 25 minutes, jusqu'à ce que l'omelette soit cuite. Retirer du feu, laisser refroidir et démouler.



Les enfants mangent plus de fruits et légumes s'ils passent plus de temps à table



Les enfants mangent davantage de fruits et de légumes lorsqu'ils bénéficient d'une pause déjeuner plus longue.

Bien que la plupart des enfants ne soient probablement pas très enthousiastes à l'idée de se retrouver devant une assiette de produits sains, des chercheurs ont constaté que lorsque les enfants passent plus de temps à table, ils sont plus susceptibles de prendre un bâtonnet de carotte ou une pomme.

« Dix minutes ou moins de temps assis à la table du déjeu-

ner est assez courant. Et parfois, les périodes de déjeuner sont partagées avec la récréation. Cela signifie que le temps dont disposent réellement les enfants pour prendre leur repas est bien inférieur au temps prévu », a déclaré Melissa Pflugh Prescott, professeur adjoint au département des sciences alimentaires et de la nutrition humaine de l'Université de l'Illinois.

Pour l'étude, l'équipe a comparé la consommation de fruits et de légumes pendant 10 et 20 minutes de temps de repas assis au sein d'un groupe d'enfants à

l'école primaire et au collège.

Ils ont ainsi découvert que si les fruits étaient globalement plus consommés que les légumes, la consommation des deux types d'aliments était significativement plus élevée pour les déjeuneurs assis plus longs.

« Pendant les périodes de déjeuner plus courtes, les enfants mangeaient beaucoup moins de fruits et de légumes, alors qu'il n'y avait pas de différence significative dans la quantité de boissons ou d'entrées qu'ils consommaient. Il est logique que l'on mange d'abord la partie du repas que l'on attend avec impatience et que, s'il reste assez de temps, on se tourne vers les autres parties. Mais s'il n'y a pas assez de temps, ces éléments souffrent, et ce sont généralement les fruits et les légumes », a expliqué le chercheur.

« Le temps d'assise dont disposent les enfants est également un moment très précieuse pour eux, qui leur permet d'établir des liens avec leurs pairs ; ils peuvent avoir des occasions limitées de le faire tout au long de la journée scolaire », a-t-elle conclu.

Les résultats complets de l'étude ont été publiés dans JAMA Network Open.